



KELLEIER

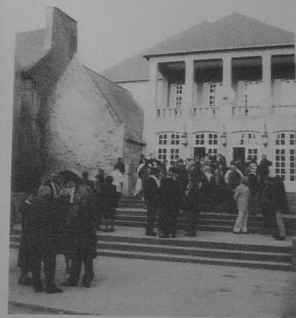
La lettre de Kendalc'h

N° 18 Miz Gouéré / Eost 1993





Etrezomp, ni...



Photos : Francis Dréan

Editorial

C'est Dinan qui, cette année, a accueilli l'assemblée générale de Kendalc'h et, avant toutes choses, nous nous devons de remercier et la municipalité de son accueil et des facilités qu'elle nous a apportées pour le bon déroulement du congrès, et le cercle du Poudouvre et son président pour la parfaite organisation de ces deux jours à laquelle ils ont très largement contribué.

Les deux journées, samedi après-midi et dimanche, ont vu passer plus de 200 personnes en assemblée générale, ce qui, compte-tenu de la situation excentrée de Dinan et d'un premier tour d'élections législatives, est loin d'être négligeable. On peut sans doute regretter que cette réunion importante pour le fonctionnement de l'ensemble de la structure, arrive un peu tard dans l'année scolaire qui rythme la vie associative. Ne doit-on pas envisager, pour être plus efficace, deux grands moments dans l'année : le premier se situant vers la mi-octobre, on y traiterait les problèmes techniques et de fond qui doivent orienter notre action, où le débat se traiterait de plus libre et devrait être constructif, à base de propositions ; le second, vers la mi-mars traiterait de la partie statutaire : rapport général, orientation, compte financier de l'année passée et que l'on ne peut guère clore avant mars, et élections. Cela serait sans doute plus efficace et satisferrait certains qui ont parfois l'impression de repartir sur leur faim, le sujet qui leur tient à cœur n'ayant pas été du tout ou insuffisamment traité.

La question est importante car, effectivement, peut-on avec quelque chance de succès, mobiliser les responsables adhérents deux fois au cours de l'année ? Dans l'affirmative, nous y gagnerions en qualité mais aussi dans une meilleure connaissance des uns et des autres, et c'est important tant il est vrai que bien des malentendus viennent du manque de connaissance de "non-dits" et d'un vrai débat.

La rencontre de Mur-de-Bretagne en septembre 92 avait sans doute cette fonction, mais probablement insuffisamment menée à terme, puisqu'à l'issue des envois de printemps on sent toujours un malaise sous-jacent, et à nouveau des rancœurs se font jour. Notre conseil d'administration du 20 juin a été consacré à une réflexion sur ces problèmes.

Alors, Dinan 20-21 mars 93, un échec ? Non, certes pas : une fréquentation non négligeable, une convivialité certaine qui s'est manifestée au cours des repas aux "Cordeliers", un bilan global de la vie de Kendalc'h positif, un moment culturel riche avec la visite de la ville et un instant d'émotion intense avec "la Cantate pour la Paix - Kan evid ar Peoh" à l'église St-Malo, magnifiquement interprétée par les 250 choristes et les musiciens de l'orchestre de Brocéliande.

Qu'il me soit permis à cette occasion de remercier officiellement tous ces amis qui nous apportent tant par cette œuvre : Job an Irien, René Abjean, Yvan Cassard, Jacques W Gouachowski et ses musiciens de l'orchestre de Brocéliande, les solistes, les chœurs du Breizh a Gouz et Michel Chavassin sans la ténacité duquel, depuis le début, cette œuvre n'aurait sans doute jamais vu le jour, merci Michel !

Merci enfin à nos permanents pour leur savoir faire, leur dévouement et leur efficacité !
J.-L. LATOUR.

Sommaire

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 3 | Abadenn - Skendennou | 17 | Dinann 93 |
| 4 | Empvoud 93 | 18 | Dinann Skozell |
| 5 | Empvoud 93 | 19 | Les grands moments de l'histoire de Bretagne |
| 6 | Les Kerdell 1993 | 20 | 1993, année des cités d'art |
| 7 | Regard sur les journées enfants | 21 | Peñ Iriev Le Menn 1993 |
| 8 | Les enfants de K.R. à Landreog | 22 | Dikouradeg Nevez |
| 9 | Cantate pour la Paix | 23 | Aelio |
| 10 | Un mois de mai pour le "Kac'hed" | 24 | Gouadlou |
| 11 | Echos du Conseil d'Administration de Kendalc'h | 25 | Gouadlou |
| 12 | Mémoires 1993 | 26 | Gouadlou |
| 13 | Kendalc'h Paris, Assemblée Générale annuelle | 27 | Le Mission Bretonne - Paris |
| 14 | Les langues "minoritaires" de la France | 28 | Pladennou Nevez |
| 15 | Les langues "minoritaires" de la France | 29 | Pladennou Nevez |
| 16 | L'engagement du breton à l'université | 30 | Stajou |
| 17 | Dinann Skozell | 31 | En beñ |
| 18 | Dinann 93 | | |

KELESER La Lettre de Kendalc'h

Directeur de la Publication :
Jean-Louis LATOUR

Rédaction :
Jean Guého
Trédion
56250 ELVEN ☎ 97.67.11.71
Fax : 97.67.14.54

Composition et Impression :
Imprimerie "La Limitrophe"
56420 PLUMELEC
Tirage : 3000 ex.

Buhez Kendalc'h

Abadenn Veur - Skendennou



• Réception Hôtel de Ville



• Jean Guichard, fondateur du groupe Dinan



• Rapport commission costumes



• Réception



• Allocation de Jean-Paul Guyon, président du Poudouvre



• L'assemblée générale

Photos : Francis Dréan



Buhez Kendalc'h

Emvodou 93

Nous publions dans ce Keleier les résultats des Emvodou organisés par Kendalc'h et les amicales tout au long du mois de mai.

Occasions privilégiées de contacts et de rencontres avec les groupes sur le terrain. Occasion également d'apprécier le travail fourni par chacun au niveau de la scène et du spectacle.

Nul n'ignore qu'il ne s'agit que de la partie "émergée de l'iceberg" et que le travail des groupes est tout autre. Nous ne le dirons jamais assez et chacun doit comprendre qu'il est évalué précisément sur le travail présenté sur le moment et non un jugement de valeur sur le groupe dans sa globalité.

Chaque année, les concours apportent leur lot de satisfactions, mais aussi les conflits habituels sur les résultats obtenus. 1993 n'a pas failli à la règle... C'est la vie...

C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration, lors de sa dernière réunion, en a longuement débattu et continuera à le faire avec les responsables de la commission danse et avec les groupes à la rentrée.

Nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire au niveau de la communication, de l'écoute des groupes, de la formation des jurés.

Ce concours ne doit pas être considéré comme une sanction de la Fédération, il doit au contraire valoriser et dynamiser les groupes.

La danse est un élément dynamique au sein de Kendalc'h, les groupes en général de bonne qualité, nombreux (22 groupes cette année en seconde catégorie), tout cela animé et géré par le bénévolat. Les concours n'ont pas été remis en question lors de la réunion de rentrée à Mûr-de-Bretagne (c'était pourtant le moment), mais n'en faisons pas un terrain de discorde et d'incompréhensions.

C'est dans ce souci que Kendalc'h et la CDK rencontreront dans les amicales les groupes pour un débat constructif et valorisant pour tous.

Que soient remerciés tous les jurés pour le travail réalisé (les candidats ne se bouculent pas). Bons festivals et bonne saison 93.

Jean Guého.

Concours dans le Rennais le 2 mai à Monterfil

Jury : Y. Peaudecrèf et R. Raulo.

Deux groupes : Gallo Breton et Cesson Sévigné, classés en 3^e catégorie l'an passé. Les deux groupes accèdent à la 2^e catégorie.

Gallo Breton	
- Loudéac	: 12,12
- Gavotte Bas Léon	: 16,87
- Partie libre	: 14,49
- Moyenne	
Cesson	
- Loudéac	: 13,12
- Gavotte Bas Léon	: 13,12
- Loudéac	: 13,12
- Gavotte Bas Léon	: 13,12
- Partie libre	: 15,25
- Moyenne	: 14,18



Concours Monterfil 93 Photo : J. Guého

Concours à Moréac le 2 mai (Amicale du Vannetais)

Jury : Isabelle Quitin, J. Le Falhur et S. Ouhard pour le traditionnel ; B. Calonne, C. Goupi et B. Dano pour la partie libre.	
Rapporteur : I. Florenceau.	
Un groupe visionné : Landaul.	
2 ^e catégorie	
- Pannecé	: 10,00
- Gavotte Bas Léon	: 12,95
- Partie libre	: 12,95

- Moyenne	: 11,47
Jans	
- Gavotte Bas Léon	: 11,00
- Partie libre	: 12,95
- Moyenne	: 11,47
Batz/Mer	
- Gavotte Bas Léon	: 12,16
- Partie libre	: 13,14
- Moyenne	: 12,65
3 ^e catégorie : Ploëmel	
- Loudéac et gavotte du Bas Léon	: 11,33
- partie libre	: 13,00
- Moyenne	: 12,16
4 ^e catégorie : Guégon	
- Gavotte Bas Léon	: 12,16
- Partie libre	: 15,90
- Moyenne	: 14,03
Monté d'une catégorie.	

Buhez Kendalc'h



Concours à Pleneuf Val André le 20 mai 1993 (Côtes d'Armor)

Jury : Traditionnel : Gh. Fur, E. Macquet et L. Jouanno ; partie libre : M. Guillerm, J. Le Coz, J.Y. Lecomte.

Rapporteur : A. Kerhoas.

Ce même jury était organisé l'évaluation des groupes enfants. De ce fait, la salle était archicomplète, à devoir pour beaucoup de gens rester debout. Toutefois, une bon accueil de la part des membres de cette amicale et une ambiance sympathique constatée durant toute cette journée.

4 ^e catégorie		2 ^e catégorie	
- Les Ados de St-Alban		- St-Alban	
- Gavotte Bas Léon	: 11	- Gavotte Bas Léon	: 13,58
- Partie libre	: 12,33	- Loudéac Sautron	: 10,99
- Moyenne	: 11,66	- Partie libre	: 13,50
St-Nicolas du Pelem		- Moyenne générale	: 14,95
- Gavotte Bas Léon	: 13,33	- Accède à la 2 ^e catégorie.	
- Partie libre	: 15,00		
- Moyenne	: 14,16		
St-Nicolas accède à la 3 ^e catégorie			

3^e catégorie : Guingamp

- Gavotte Bas Léon et kas abarh	: 13,58
- Partie libre	: 16,33
- Moyenne générale	: 14,95

2^e catégorie

- St-Alban	
- Gavotte Bas Léon	: 10,99
- Loudéac Sautron	: 13,50
- Partie libre	: 12,24
- Moyenne	: 12,24
Dinan	
- Gavotte Bas Léon	: 12,83
- Loudéac Sautron	: 16,50
- Partie libre	: 14,66
- Moyennes	: 14,66

Concours Bro-Naoned le 23 mai à Basse-Indre

Jury : Ph. Ramel, J. Le Coz, J.C. Daniel.

Rapporteur : E. Macquet

Les groupes se maintiennent dans leur catégorie.

4 ^e catégorie		3 ^e catégorie	
- Pluneret		- Gueméné Penfao	
- Sautron, Gavotte	: 11,38	- Trad. Loudéac et Gavotte Bas Léon	: 10,83
- Bas Léon, A. 2, St-Herblon	: 15,50	- Partie libre	: 12,83
- Partie libre	: 13,44	- Moyenne	: 11,83
- Moyenne	: 13,44		
Moréac			
- Sautron, Gavotte	: 13,10		
- Bas Léon, A. 2, St-Herblon	: 15,08		
- Partie libre	: 14,09		
- Moyenne	: 14,09		
Clégüerec			
- Sautron, Gavotte	: 13,21		
- Bas Léon, A. 2 St-Herblon	: 16,50		
- Partie libre	: 14,85		
- Moyenne	: 14,85		
Guérande (Hengou)			
- Sautron, Gavotte	: 11,44		
- Bas Léon, A. 2 St-Herblon	: 13,00		
- Partie libre	: 12,22		
- Moyenne	: 12,22		

Les groupes se maintiennent dans leur catégorie.

Maintien des deux groupes dans cette catégorie.

2^e catégorie : le groupe de Malville

- Trad. (Sautron, St-Herblon et Loudéac)	: 14,44
- Partie libre	: 14,50
- Moyenne	: 14,47

Se maintient en 2^e catégorie.

3^e catégorie

- Trad. (Sautron, Loudeac et Gavotte Bas Léon)	: 12,16
- Partie libre	: 13,63
- Moyenne du concours	: 12,89
Maintien en 2 ^e catégorie.	

Emvod de Rosporden le 8 Mai 1993

Partie libre

2 ^e catégorie	
- KERFEUNTEUN	: 16,33/20
- ROSPORDEN	: 15,25/20
- CARHAIX	: 15,00/20
- ST-POL-DE-LEON	: 14,83/20
- CHATEAULIN	: 14,08/20
- PLOMELIN	: 13,00/20

3^e catégorie

- PLOUGASTEL	: 16,00/20
- MORLAIX	: 14,50/20

4^e catégorie

- PLONEVEZ DU FAOU	: 14,81/20
--------------------	------------

Partie traditionnelle

2 ^e catégorie	
- KERFEUNTEUN	: 13,38/20
- PLOMELIN	: 13,33/20
- ROSPORDEN	: 13,11/20
- ST-POL-DE-LEON	: 11,88/20
- CARHAIX	: 10,05/20
- CHATEAULIN	: 10,05/20

3^e catégorie

- PLOUGASTEL	: 12,33/20
- MORLAIX	: 10,83/20

4^e catégorie

- PLONEVEZ DU FAOU	: 15,33/20
--------------------	------------

Moyenne générale

2 ^e catégorie	
- KERFEUNTEUN	: 14,85/20
- ROSPORDEN	: 14,18/20
- ST-POL-DE-LEON	: 13,35/20
- PLOMELIN	: 13,16/20
- CARHAIX	: 12,52/20
- CHATEAULIN	: 12,06/20

3^e catégorie

- PLOUGASTEL	: 14,17/20
- MORLAIX	: 12,66/20

Plouagastel passe en 2^e catégorie.

4^e catégorie

- PLONEVEZ DU FAOU	: 15,07/20
--------------------	------------

Passé en 3^e catégorie.

Concours à Argenteuil le 6 juin

notre région : les costumes étaient bien portés, des reconstitutions fidèles, les danses bien acquises sur le plan technique et deux spectacles bien montés. Enfin, une ambiance sympathique et agréable ressortait de cette rencontre, tant entre les deux groupes qu'entre eux et le jury composé d'Eric Macquet et Ghislaine Fur.

Seul regret : l'absence des groupes du Nord et du Havre. Question : que sont devenus les autres groupes de la région parisienne ?

- Partie libre	: 15,63
- Moyenne du concours	: 13,50
Le groupe se maintient dans sa catégorie.	

Poissy (2 ^e catégorie)	
- Trad. (Sautron, Loudeac et Gavotte Bas Léon)	: 12,16
- Partie libre	: 13,63
- Moyenne du concours	: 12,89
Maintien en 2 ^e catégorie.	

Les résultats	
Argenteuil (3 ^e catégorie)	
- Trad. (Gavotte Bas Léon et kas abarh)	: 11,37



Les Korollies 1993

Les Korollies se suivent et sont à chaque fois différentes. Cette année, le public a préféré fréquenter la plage plutôt que ces demi-finales. Il est vrai que la modification du règlement des concours, ainsi que le droit à l'année sabbatique ont mis en lice 4 groupes : Kerfeunteun, Rostrenen, Naoned et Pontivy.

Le concours traditionnel s'est déroulé en plein air, place de Toulouse : cela a contribué, non seulement à animer la ville, mais aussi à donner un caractère plus champêtre et plus détendu. Le spectacle présenté l'après-midi n'a pas failli à sa réputation : c'est toujours impressionnant d'assister aux meilleurs moments du travail d'un groupe et quels moments !

Remerciements spéciaux aux groupes de Dinan et de Cleguerrec qui, quoique étant de 2nd catégorie, ont bien voulu s'essayer pour ces Korollies.

Et si le contentement général est de rigueur, quelques questions traînaient dans les têtes :
- La prise en compte de la journée de Mûr sur les concours a-t-elle aboutie sur une forme jugée satisfaisante des concours ?
- L'évaluation : critères ou pas ?
- Jurés : quelles bases de sélection ?
- Les contenus : formes ?

... Et sûrement bien d'autres interrogations qu'il serait intéressant de formuler avec concision si, du moins, il y a des réponses possibles.

Ces Korollies auront donc été une année de transition que les membres de la commission danses prendront sûrement à cœur afin d'établir les projets à venir.

Patrick Jéhanno.

Stage d'été à TI-KENDALC'H

St-Vincent-sur-Oust
30 juillet - 4 août

Accordéon débutant (P. Bardou) et continuant (Y. Dour), accordéon québécois (Ph. Bruneau), violon (P. Lemou), clarinette (Y. Leblanc), bombarde (Ch. Caron), guitare accompagnement (M. Jacquier), harpe celtique (A.M. Jan), danses irlandaises (Marie et Colette).

Tarifs : 1 780 F tout compris (frais pédagogiques et pension complète).

Informations et inscriptions :

Centre Per Roy - Ti Kendalc'h
56350 St-Vincent/Oust - Tél. 99.91.28.55.

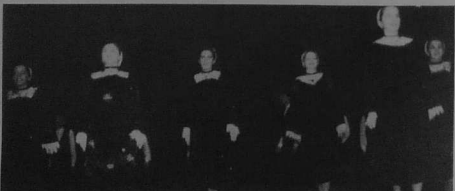
CDK

Dates à retenir

24 octobre : journée recyclage à ROSTRENE.

7 novembre : Journée étude danse concours 1993, *Avant-Deux du Coglais*, à la salle des fêtes de ST-MARCEL-BLANC (35), de 10h à 17h.

Buhez Kendalc'h



Photos : G. Egoux

KOROLLIES QUEVEN

	Rond Sautron	Kas Abarh	Kost er Hoët	Partie TRAD.	Partie LIBRE	Classem. général
PONTIVY	16,33	15,66	18	16,66	16,10	16,38
KERFEUNTEUN	15,50	16,33	16	15,94	16,50	16,22
NAONED	13,33	13	13	13,11	17,76	15,43
ROSTRENE	12,50	14,33	18.	14,94	13,80	14,37

Buhez Kendalc'h

Regard sur les journées enfants

Cette année, différentes délégations de la CEK ont pu apprécier les prestations des cercles enfants de six amicales.

Bref récapitulatif :

- 16 avril, amicale Bro Naoned, avec les cercles de Jans, Pannecé, Guérande (A Greizh Kalon Couron et Malville).
- 2 mai, Amicale Pen ar Bed, avec les cercles de Kerfeunteun, St-Pol-de-Léon, Plonevez-du-Faou, Rostrenen, Carhais, Châteaulin.
- 2 mai, amicale du Rennais, avec les cercles de Rennes, Gallo Breton et Montfort/Meu.
- 16 mai, amicale Bro Gwened avec les cercles de Cleguerrec, Cra'h, Belz, Landaul, Pùneret. A cette journée, certains cercles de l'amicale Loire Vilaine étaient présents : Guérande (Hengoun Bro Gwen Ran), Batz/Mer, St-Nazaire.
- 20 mai, amicale des Côtes d'Armor, avec les cercles de Palmpol, Pommerit Le Vicomte, St-Nicolas du Pelem, Mir de Bretagne.

A l'issue de ces petites journées, nous avons pu constater une orientation commune des cercles, vers une approche scénique de leur prestation.

Au fil des années, l'aisance de nos jeunes danseurs s'affirme face à un public de plus en plus nombreux et conquis.

Il semble évident que depuis les trois dernières années, le travail des moniteurs et des enfants porte ses fruits. Les prestations que nous avons pu évaluer étaient pour la majorité de bonne qualité autant dans la réalisation des danses que dans l'originalité des mouvements. Nous avons eu le plaisir de voir certains enfants évoluer sur scène en flirtant de près avec la chorégraphie, sans pour autant oublier notre attachement à nos traditions. Celles-ci par ses diversités d'horizons nous promettent à l'aube de l'an 2000, une longue vie pour notre culture, véhiculée aujourd'hui au sein de la confédération Kendalc'h par plus de 1000 jeunes bretons de 5 à 14 ans.

L'approche de la danse étant une chose, on peut regretter le retard de la musique non pas dans sa diversité, mais par sa qualité qui fait parfois défaut. Nous observons également une faible représentativité de jeunes musiciens dans nos groupes enfants.

On a pu apprécier l'organisation des "envoies" avec certaines amicales qui, en plus de la danse, ont une approche culturelle de la journée, avec entre autre une sensibilisation aux instruments traditionnels, une présentation de la région, différentes activités et des jeux... Pour ce faire, les enfants se sont donnés rendez-vous dès le matin.

Pour les envoies 1994, dans un souci d'organisation et pour permettre aux cercles une meilleure préparation de leur saison estivale, la CEK souhaite que les amicales prévoient leurs journées enfants avant le 15 mai.

En vous souhaitant un bon été et au plaisir de vous rencontrer dans les différentes fêtes bretonnes.

Yves Stervinaou,
Emmanuelle Moreau.

Les enfants du K.K.R. à Londres

Du 2 au 9 mai dernier, 40 enfants du cercle celtique de Rennes ont séjourné à Brochuarnec (près de Londres), sur invitation de l'école de danses irlandaises "The Hollies".

Tout a démarré en décembre 92 lorsque E. Moreau, présidente de la commission enfants Kendalc'h, a proposé aux groupes de la fédération l'offre faite par le comité de la St-Loup et de la Brittany Ferries. Cette compagnie offrait la traversée "aller-retour" en Angleterre à un groupe ayant participé au festival Bagale Breizh. Profitant de cette proposition, nous avons repris contact avec "The Hollies" que nous avions rencontré lors de l'Eurocade à Rennes en 1991. Très rapidement les modalités d'un échange ont été mises en place et l'affaire était bien engagée.

La mise en place de cet échange a occupé une grosse part de notre projet d'année et les enfants y ont beaucoup travaillé. Les plus grands ont même élaboré un document de 12 pages, en anglais, pour présenter la Bretagne en reprenant les grands thèmes de notre culture.

Aussitôt l'Emvoud du pays de Rennes terminé, le 2 mai, tous les enfants bouclent leur valise et c'est le départ. Pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils allaient traverser la Manche : toute une aventure.

Notre arrivée sur place, nous avons découvert un groupe avec des personnes particulièrement accueillantes et heureuses de nous recevoir.

"The Hollies" avaient mis tout en oeuvre pour que notre séjour soit pour nous le plus agréable possible. Des visites (de jour et de nuit), des moments de détente, des rencontres composant notre programme. En deux soirées, nous avons pu découvrir les danses irlandaises enseignées par June Way, la responsable. "The Hollies" ont mis les costumes traditionnels pour la dernière soirée. Les adieux furent émués.

Cet échange, très intéressant, aura permis aux enfants du cercle celtique de se rendre compte qu'ils ne sont pas les seuls à faire de la danse traditionnelle et de valoriser leur travail. D'autre part, cet échange aura soudé notre groupe et créé des liens très importants pour continuer notre oeuvre.

Tous les enfants du cercle celtique de Rennes remercient la C.E.K. et la fédération pour leur aide.

Cercle Celtique de Rennes "Section A"
Philippe RAMEL - Tél. 99.14.81.74

CASSETTE VIDEO Cantate pour la Paix

La cassette vidéo de la Cantate, co-produite avec FK3 Bretagne / France 3 Ouest, est disponible.
Commandes groupées possibles au secrétariat de Kendalc'h.

Cette cassette comporte :
- l'enregistrement de la Cantate lors du concert donné aux Arcs à Quéven,
- des extraits du Breizh à Gan 1991 à la Cathédrale de Nantes.



Photos : J. Guibon



Buhez Kendalc'h

CANTATE POUR LA PAIX

L'aventure PEOH continue

Etant l'imitateur de KAN EVID AR PEOH, je ne suis pas très à l'aise pour dire que la confédération Kendalc'h a fait un bon choix de s'orienter vers les projets de qualité, qui confortent notre identité et contribuent à améliorer l'image du mouvement culturel breton.

Lorsque l'on porte un projet aussi lourd et sur une aussi longue période, c'est harassant ! Mais je dois vous dire que malgré les angoisses générées par tous les problèmes rencontrés, l'incompréhension ou l'hostilité de certains (qui se reconnaîtront), je suis pleinement heureux d'avoir mené ce projet à son terme.

C'était une gageure de tenir 10 chorales mobilisées sur deux ans !

C'était même un pari un peu fou, complètement fou. Tout ne fut pas parfait, beaucoup de travail reste encore à faire, mais globalement le résultat est honnête.

Nous le savons tous, il n'y a pas de bons ou de mauvais choristes, ni de bonnes ou mauvaises chorales, seul le **vouloir faire** est fondamental.

Dans la qualité d'interprétation, l'on retrouve les mêmes critères que dans toute activité humaine, qu'elle soit artistique ou non.

D'abord le PLAISIR DE CHANTER. L'expression vocale quand elle devient une manière d'appréhender la vie, apporte dévotion, rigueur acceptée dans le travail.

La concentration s'en trouve également beaucoup améliorée, la sûreté en soi, la sérénité...

La CONVIVIALITE n'est pas exclue de cette démarche responsable, respectueuse de ceux qui ont contribué à la mise en oeuvre et à la réalisation d'un projet qui s'est voulu grand.

C'est amusant que l'on m'ait signalé pour le concert de Pontivy des choristes ne connaissant pratiquement pas leur partition...

Un tel comportement est démobilisateur pour ceux et celles qui se donnent à fond pour donner le meilleur d'eux-mêmes.



Photo: G. Jégou

Il serait souhaitable que tous les choristes effectuant le voyage à Paris soient présents.

Versailles Cathédrale St-Louis, samedi 23 octobre à 20 h 30.

Paris Eglise St-Augustin, dimanche 24 octobre à 16 h 15

La réalisation de ces deux concerts nous demandent beaucoup de travail à Jean Guého et moi-même et font prendre un risque financier qui ne peut être occulté.

Le succès dépend de l'efficacité de la communication. L'information passera-t-elle ? Tout est mis en oeuvre pour assurer la réussite de cette entreprise. Plaise à nos dieux celles qu'il en soit ainsi.

Enregistrement du CD

A l'heure où paraîtra cet article, l'enregistrement aura été réalisé, puisqu'il se déroule le dimanche 20 juin 1993 au collège St-François à Lesneven.

Nous en reparlerons donc ultérieurement.

Citons ce passage de la Cantate que j'affectionne particulièrement :

*"On nous a dit qu'il y avait une source cachée au coeur de l'homme.
On nous a annoncé qu'il murmurait une eau vive, embourbée dans les ruines qui encombrèrent le coeur de l'homme".*

PEOH D'AN HOLL

LUIJO C'HOAZ, HA TRO-WAR-DRO,
HEOL KAER AMZER AN DEN.

Michel Chauvin.

Les prochains concerts

Lorient Festival Interceltique, samedi 7 août à 21 h dans la salle de Kervaric.

Ce concert se déroulera dans un haut lieu de la celtie. Il faut que nous soyons nombreux, très nombreux. Pour la 1^{re} fois, le choeur de Brocéliande participera à la Cantate.

Il sera nécessaire de prévoir l'après-midi pour la répétition générale et mise au point.

Guingamp Fête de la St-Loup, mercredi 18 août 1993.

Ce concert se déroulera sur le parvis de la basilique.

Vannes Palais des Arts, samedi 9 octobre 1993

Ce concert, organisé en collaboration avec la ville de Vannes, sera une ultime rencontre avant le déplacement en région parisienne.

Une répétition générale se déroulera dans l'après-midi.



Buhez Kendalc'h

Au mois de mai, pour le "Xacobeo"

45 choristes bretons à Compostelle

Le 4 mai dernier, arrivaient en Galice 45 choristes bretons - nantais, ploméliens, brestois, plouterguenais... - Ce voyage, organisé par le comité Bretagne-Galice, a permis aux participants de découvrir un pays celtic, très proche du nôtre, sur les traces des innombrables pèlerins bretons qui, depuis huit ou neuf siècles, par les chemins et sur les mers, se sont dirigés vers le sanctuaire de l'Apôtre. Il a permis aussi de faire découvrir aux Galiciens nos chants modernes et traditionnels.

Accueillis par le maire d'Arteixo, près de La Corogne, et par le groupe Xirabela, les choristes avaient un programme dense et varié :

- Dès le lendemain, le groupe visitait la cathédrale de Compostelle, participait à la messe internationale et était reçu par M. Portomele, ministre du gouvernement autonome de Galice en compagnie des pèlerins bretons arrivés la veille à bord du "Belem". Le drapeau de Kendalc'h, porté par le vice-président Michel Chauvin, flottait fierement sur le parvis de St-Jacques.

- Le 5 mai, le père Joban an Irien, aumônier du pèlerinage, assisté par l'abbé Louis Bihannic, ancien recteur de Plomelin, célébrait au Grand Autel une messe en breton ("e brezhoneg peñt da benn"). Sous les voûtes romanes retentirent pour la première fois les notes des cantiques de la "Missa Keltia".

- Deux concerts furent organisés, l'un à La Corogne, grâce aux bons soins de nos amis Geranio Tereiro et Xuan, fidèles correspondants du comité Bretagne-Galice et du festival de Lorient ; l'autre à Arteixo, dans une magnifique église perchée sur une colline d'où l'on découvre un vaste littoral. René Abjean dirigeait la chorale ; entre les chants, Françoise Le Visage jouait de la harpe celtique. Les Galiciens apprécièrent cet instrument, qui vient à peine d'être réintroduit en Galice. A la tombée de la nuit, sur le parvis de l'église, se succédèrent danses bretonnes et galiciennes.

- Des excursions permirent aux choristes de découvrir les rias, si semblables à nos "aberrions" et le cap Finisterre, aux hautes falaises sauvages.

Au retour, le groupe visita la cathédrale préromane de Mondenedo, la plus ancienne d'Espagne, en plein coeur de la région où, au VI^e siècle, s'était installée une colonie de Bretons, conduits par Maeloc, premier évêque de Santa Maria de Bretoña. Les traces de nos compatriotes sont nombreuses dans la toponymie...

Un dernier concert fut donné à Portogaleto, près de Bilbao, où nous fumes reçus par le groupe de danses basques Ikusgarri. Les chants furent présentés en basque et en castillan par



Robert Omès, président de Bretagne-Galice. En Galice, c'est en Galicien qu'il avait effectué discours, présentations de concerts et interview radiophoniques.

Ajoutons que ce voyage aura des "retombées" en Bretagne, puisque les choristes ont invité danseurs, chanteurs et musiciens de Xirabela et de Ikusgarri.

Cette année, de nombreuses autres manifestations ont été programmées en Galice, à l'occasion du "Xacobeo", avec la participation de la Bretagne :

- Voyage des pèlerins du voilier "Belem" (en même temps que celui des choristes).

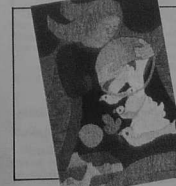
- Présentation de la Passion Celtique à Lugo (c'était à la fin du mois de mai)

Signature par Pierre Jakez Hélias de la version galicienne du "Cheval d'Orgueil", due au professeur Xosé Maria Proupin

"Hent Sant Jakez" et spectacle des "Breizh Ruz" à Compostelle début septembre

Nombreux échanges dans le cadre des jumelages et tout particulièrement les deux les plus récents, Lesneven - As Pontes et Pont l'Abbe - Betanzos.

Aujourd'hui, entre tous les pays celtic, les liens se resserrent. Ceux de nos compatriotes qui ne connaissent pas encore la Galice devraient songer à faire ce voyage, ou plutôt ce pèlerinage... Il reviendront enthousiasmés.



BREIZH A GAN 1993
12^e Edition
LORIENT
Dimanche 5 décembre
15 h
EGLISE ST-LOUIS



Compact Disc CANTATE - Souscription

L'enregistrement de la Cantate vient d'être réalisé.

Cantate 40' + orchestre de Brocéliande :

• Lamento (Ropartz) • Légende (Crux) • Messe brève en l'honneur de Ste-Anne (Ropartz)

CD disponible en souscription jusqu'au 31/10 au prix de 100 F.

Commandes, chèques à l'ordre de KENDALC'H
Secrétariat de Kendalc'h - B.P. 1 - 56250 TREDION



Buhez Kendalc'h

Echos du Conseil d'Administration de Kendalc'h 15 mai 93 à Pontivy

Présents : J.L. Latour, Y. Dupré, N. Urvois, J. Le Louette, C. Lator, M. Daniel, M. Chauvin, L. Le Floch, E. Morcau, V. Omnes, Y. Peaudreffer, Ph. Meyer, J. Guého, O. Le Harbennon.

Excusés : B. Dano, J. Gaucher, R. Le Grand, M. Marique, Y. Stervinou.

Absents : A. Arhuero, H. Leost, Cl. Palabre

Cantate pour la Paix

Concerts prévus en 93 : - 4/06, Pontivy, ouverture du festival des Cîtes d'Art - 7/08, Lorient, festival interceltique - 18/08, Guingamp, St-Loup - 10/93, Paris-Versailles, Vannes.

Projet C.D. : Enregistrement de Dinan pas assez bon. Nouvelle séance d'enregistrement le 20 juin 93.

Monter un dossier pour demande d'aide à l'ARCODAM et à l'Institut Culturel de Bretagne.

Accord est donné pour lancer l'opération C.D. Cet accord n'est pas conditionné par l'obtention des aides éventuelles.

Concours chorales, Lorient 25/4/93

Annulé. Un rendez-vous devrait avoir lieu entre J.Y. Le Touze, J.Y. Le Drian et Kendalc'h.

Breizh à Gan

A Lorient, comme prévu.

Projet : "Chanter le Morbihan"

Chorales 56 du Breizh à Gan, 2 chorales vannetaises. L'oeuvre serait la collaboration de M. Favennec, Patrick Rouher et Yvan Casard. Le texte serait au 3/4 en français.

Discussion autour du fait de l'emploi de la langue française : regrets de certains, J. Le Louette fait remarquer que la Bretagne, en dehors du français, c'est deux langues (Haute et Basse Bretagne, breton et gallo).

Accord de principe est donné à M. Chauvin. Participeront à l'élaboration du synopsis : Jacques Le Louette, Philippe Meyer, Jean Guého.

Skol an Emsav

Nous proposons la co-édition d'un agenda bilingue pour 1994. Agenda sur le modèle "quo vadis". Notre participation financière serait de 10 000 F et il nous serait donné 500 exemplaires à vendre. Le prix de vente serait de 47 F.

Jean Guého souhaiterait que chaque amicale en prenne 50. Il ne lui est pas très commode de gérer des ventes à l'unité ou en faible nombre.

Dans le cadre de ce projet, SAE a contacté une dizaine d'autres associations.

Accord est donné.

CR assemblée générale Dinan

250 congressistes sont passés, mais ce n'était pas les mêmes sur les deux jours. 57

groupes représentés cette année contre 74 l'an dernier. Loire-Atlantique et Finistère en tête.

La formule sera toujours discutée et débattue.

Courrier d'Anne Salaver

J.L. Latour nous en donne lecture : Ainsi qu'elle l'a fait remarquer lors de l'A.G., il ne lui sera pas possible de régler la cotisation de 600 F demandée, quelques incertitudes suite à l'Emvod 92, une seule journée enfants organisée par l'amicale en 92. Il lui semble qu'actuellement la préoccupation de Kendalc'h soit plus orientée vers l'aspect financier, la rentabilité, les concours, les aides extérieures, etc., au détriment d'un souci de véritable education culturelle et militante.

La discussion s'ouvre : ce courrier nous interpelle, les groupes viennent en consommateurs (phénomènes que l'on retrouve dans toute la société à l'heure actuelle). Nous proposons des actions, celles-ci ne sensibilisent pas forcément ceux pour qui elles sont proposées (formation dirigées de groupe par exemple). Qu'est-ce qu'adhérer à une fédération ? Etre militant en 93 ? Forme, fond ? Les sommes nous moins ou plus qu'il y a quelques années ?

Cette discussion nous amène à fixer ce point à l'ordre du jour du prochain CA, ainsi que les problèmes des groupes de danse : la danse, les concours, les sorties, etc...

Expositions

Coiffes : celles-ci seront représentées en 93 : Hennebont, 4 mois.

Nouvelle expo : l'Evangile de Pierre.

Calendrier 94 :

Thème identique à 93 : peintures costumes. Nombreuses démarches à faire : autorisations, procédures. Sortie en juin, début juillet. Importante avance de trésorerie.

Parcelle terrain Ti-Kendalc'h

Nous avons reçu de M^{rs} Mahaes, notaire, un courrier concernant une petite parcelle de terrain qui n'avait pas été achetée lors de la construction du 2^e bâtiment et sur lequel une petite partie d'une des ailes a été implantée.

Le propriétaire est décédé et ses héritiers veulent vendre. Prix demandé : 7 000 F.

Compte-tenu des circonstances, nous n'avons guère le choix. Après discussion avec le notaire, nous proposerons 5 000 F (plus les frais).

Saint-Loup (Guingamp)

Jean-Pierre Eilien est quelque peu contrarié (et nous aussi, pour Guingamp et Quéven). Seulement quatre groupes en 1^{re} catégorie à se présenter au concours, 2 prenant une année sabbatique.

L'an dernier, 7 à 8 groupes participaient.

Afin d'étoffer, il sera demandé aux deux groupes ayant obtenu les meilleures notes de participer et à Quéven et à Guingamp. Cela sera fait à l'issue des Emvodou.

Moniteurs 1993

Romant l'habitude, les finalistes ont été peu nombreux, mais les intervenants ont pu ainsi être au plus près des stagiaires et de leurs préoccupations. Bonne chance donc et bon vent !

FORMATIONS 93-94

• Moniteur 1^{er} degré et Formation de base 20-21 novembre, 11-12 décembre et 5-6 février 1994.

• Moniteur 2^e degré et Perfectionnement enfants : 11-12 décembre, 5-6 février et 5-6 mars 1994.

• Les "plus" auront lieu aux mêmes dates que le 2^e degré. Au programme : chorégraphie, vidéo, vie de groupe et quelques nouveaux.

EMVODOÙ 1993

Groupes ayant concouru en 1^{re} catégorie

- Kerlen Pondi, Pontivy
- Cercle Dinan
- Cercle Kerfeunteun, Quimper
- Cercle Naoned, Nantes.

Autres groupes classés en 1^{re} catégorie

- Kevrenn Alré, Auray (année sabbatique)
- Cercle Kichemont, Méridac (année sabbatique)

Groupes de 2^e catégorie

- Cercle Rennes
- Cercle Poissy
- Cercle St-Alban
- Cercle Dinan
- Cercle St-Pol-de-Léon
- Cercle Kerfeunteun (groupe II)
- Cercle Châteaulin
- Cercle Plomelin
- Cercle Carhaix
- Cercle Kosporden
- Cercle Moriac
- Cercle Cléguedec
- Cercle Guérande (Bro Gwenn Ran)
- Cercle Pluneret
- Cercle Malville
- Cercle Guingamp

Groupes de 3^e catégorie

- Cercle Argenteuil
- Cercle Plougastel Daoulas
- Cercle Cesson-Sévigné
- Cercle Gallo-Breton Rennes
- Cercle Paimpol (année sabbatique)

Groupes de 4^e catégorie

- Cercle St-Alban (groupe II)
- Cercle Plannec
- Cercle Jans
- Cercle Baz-sur-Mer

Groupes visionnés

- Cercle Plaintel
- Cercle Monfort-sur-Meu
- Cercle Landaul
- Cercle Tressignaux
- Cercle St-Alban (La Flor)
- Cercle St-Briac
- Cercle Coueron.

Buhez Kendalc'h

Kendalc'h Paris Assemblée générale annuelle Samedi 13 Mars 1993

Cantate pour la Paix :

Jean Guého nous informe des dernières nouvelles. Le spectacle sera présenté deux fois, à Paris et Versailles, en octobre prochain. Kendalc'h Breizh compte sur ses groupes pour participer à la publicité et surtout pour assister au spectacle. Dès que nous aurons la pub, elle sera transmise dans les groupes. Charge à eux de faire le maximum pour faire circuler l'information dans leur groupe bien entendu, mais également dans tous lieux d'informations, chorales, conservatoires, etc... Dates à retenir : 23 et 24 octobre.

Festival de Quimper :

Le festival n'est pas toujours très fixé sur son invitation. Mais il semblerait qu'il voudrait un groupe et non une délégation, portant le même costume et susceptible de faire un spectacle.

Charte européenne en faveur des langues minoritaires :

Après explications et discussions, le bureau de Kendalc'h adressera une copie aux groupes. Charge à eux de faire des photocopies et faire signer des pétitions dans leur groupe.

Création d'une telenovela :

Une telenovela a été créée à Vincennes, déjà 4 ou 5 harpistes. Celle-ci a l'intention d'adhérer à Kendalc'h. Si vous avez des instrumentistes dans votre groupe, nous vous conseillons de nous contacter, nous vous donnerons les coordonnées du responsable.

Groupes d'enfants :

Les groupes qui ont quelques couples d'enfants qui dansent, ou un groupe d'enfants constitué, sont priés de signaler au bureau s'ils seraient intéressés par un travail en commun, dans le but de présenter un spectacle, d'échanger du répertoire, etc...

Lieux de stages :

Le groupe d'Argenteuil avait demandé à ce que les activités tels que stages tournent dans les groupes de la région parisienne, car souvent organisés dans le sud de Paris. Il nous a prêté son local toute la saison dernière, mais ceux-ci ont été très peu suivis par les membres du groupe d'Argenteuil. La très grande majorité des stagiaires venant du sud de Paris. Faut-il continuer à aller à Argenteuil ?

Il semblerait que pour les cours d'accordéon diatonique, les locaux soient idéaux. Pour le reste, nous posons la question lorsque nous organiserons la prochaine saison.

Paquette de présentation de Kendalc'h :

Indispensable pour répondre aux nombreuses demandes, particuliers, journaux, organisateurs de fêtes, organismes culturels et autres.



14 h 30 : Ouverture de l'assemblée générale par Jacqueline Lecaudry, qui souhaite la bienvenue à tous et présente Jean Guého, secrétaire général de la confédération.

Afin d'être efficace, chaque responsable de commission avait préparé son compte-rendu d'activités pour la saison 92, et le "book" ainsi relié par le secrétariat, a été distribué en début de séance, aux responsables des groupes présents.

Groupes ayant participé à l'assemblée générale :

- Kenveurelreizh Ar Vintaoerion (KAV) Paris
- Centre culturel breton du CEN de Saclay
- Dal'ch Mai d'Athis-Mons
- Bugale ar Gwenn Ti Ulhel d'Argenteuil
- Messerien ar Menec de Poissy
- Les Gallicels de Thiass
- Eilenn Vreizh de Fontenay-aux-Roses
- An Hadrien de Fresnes
- Entente culturelle bretonne de Paris
- La Gavoette de Verrières-le-Buisson
- Kan ar Mor de Goussainville
- Ar C'Hevez des Ulis
- Bag ar Mignonned de Levallois

Excusés :

- Bugale Vreizh de Massy
- Kan Breizh de Rambouillet

Absents non excusés :

- Sklerjenn ar Minn
- ACCS Sartrouville

Rapport des Commissions

Chaque commission a communiqué aux groupes son rapport écrit. Ces rapports sont commentés par les participants.

Rapport financier

L'exercice est bénéficiaire, mais il ne faudrait pas qu'un ou deux groupes soient défaillants, car les très nombreuses activités demandées par les groupes et pratiquement toutes réalisées en 92, sont lourdes pour le budget. Néanmoins, la très bonne participation des groupes prouve que cela est nécessaire, aux groupes de prendre leurs responsabilités afin que les cotisations soient réglées le plus tôt possible.

Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant

Le secrétariat n'ayant reçu aucune présentation au bureau, Georges Thos, Dominique Reynaud, Maire-Noëlle Jan ont été réélus à l'unanimité.

Le nouveau bureau sera élu lors de la prochaine réunion du C.A., le vendredi 2 avril.

Questions diverses

Stands Kendalc'h

Fêtes d'Argenteuil et Athis-Mons. Le bureau compte sur ses adhérents pour tenir son stand lors de ces deux fêtes.

Historique. Qui est Kendalc'h en 1993. Que fait Kendalc'h Breizh. Que fait Kendalc'h Paris, plan de la R.P. et situation des groupes adhérents.

Appellation "émigration" :

Il serait peut-être judicieux de remplacer cette appellation utilisée depuis toujours, mais qui à notre époque n'est plus appropriée. Nous attendons des propositions.

Editions Horvath :

Jean Kergren de l'Entente Culturelle nous informe qu'un éditeur est prêt à sortir un livre sur la Bretagne à 4 départements. Hervé Bourdonnay de l'association culturelle bretonne de Saclay veut bien se charger du courrier d'information auprès des groupes, afin que ceux-ci adressent une lettre à l'éditeur en question afin qu'il revoi son projet s'il veut avoir une chance de vendre son livre aux bretons.

17 h 30 : Après avoir remercié les participants, Jacqueline Lecaudry lève la séance et invite l'assemblée à se rafraîchir. Nos hôtes de la ville de Nantes ayant préparé un apéritif accompagné de toasts, chacun a levé son verre à la santé de la culture bretonne.

KAN e-vid ar peon

VERSAILLES Cathédrale ST-LOUIS - Samedi 23 octobre 1993 20 h 30

PARIS Eglise ST AUGUSTIN - Dimanche 24 octobre 1993 19 h 30

cantate pour la PAIX

CHŒURS et ORCHESTRE - 200 exécutants



Dossier

Les langues "minoritaires" de la France

La France est l'un des Etats de la CEE qui possède le plus de minorités linguistiques ou ethniques sur son territoire pour ne parler que des divers peuples intégrés au fur et à mesure de l'expansion territoriale du royaume de France d'abord, puis de la République. C'est vraisemblablement aussi l'Etat qui, le plus tôt et le plus systématiquement, a mis au point une politique de répression linguistique et d'uniformisation. Rappelons, par exemple, les termes de l'Edit du Roi Louis XIV qui en 1700 interdisait l'usage administratif du catalan dans les territoires nouvellement conquis en 1659, et ce en violation totale avec les promesses et les termes des traités de Peronne et des Pyrénées : "l'usage du catalan *"répugne et est en quelque façon contraire à Notre autorité et à l'honneur de la nation française... Vouloirs et nous plait que dorénavant et à commencer du premier mai prochain tous les procédures qui se feront dans les sièges et juridictions des dits pays de Roussillon, Conflans et Cerdagne, comme aussi les délibérations des magistrats des villes et communautés les actes des notaires et généralement tous autres actes publics qui se passent en dits pays seront mis et couchés en langue française a peine de nullité"*

Plus tard la Révolution Française, après un moment d'hésitation et de respect des langues propres aux divers peuples du territoire national, rebomba rapidement dans une mystique politique où l'unité était synonyme d'unicité et égalité synonyme d'uniformité. Dans ces conditions, le français fut jugé comme la seule langue "digne" capable d'atteindre à l'universel. Ce "totalitarisme de l'esprit" est si fort que le terme "français" désigne à la fois la citoyenneté et la langue dominante, ce qui permet l'utilisation fréquente par les adversaires du pluralisme linguistique de l'expression : "si vous êtes français, parlez français" (sic).

Présentement et après de nombreux siècles d'une politique linguistique qui pourrait être facilement qualifiée de "génocide linguistique ou ethnocide" qu'en est-il des langues de France autres que le français ?

Sans compter les parlers d'oïl, variantes du grand domaine francophone, ni les langues des groupes de l'immigration, nous trouvons 7 langues :

- 3 langues romanes : le catalan, le corse, l'occitan ou langue d'oc
- 2 langues germaniques : l'allemand sous ses formes dialectales en littératures du hochdeutsch ; le flamand ou néerlandais
- 1 langue celtique : le breton
- 1 langue d'origine pré-indoeuropéenne : le basque.

Comme on peut le remarquer, 4 groupes linguistiques sont à cheval sur les frontières de l'Etat : l'allemand, le basque, le catalan et le flamand.

Ce qui montre bien que la reconnaissance de nos langues ethniques est une participation non négligeable à la construction européenne et un moyen certain d'en finir avec le nationalisme et le chauvinisme des grands Etats actuels.

CATALAN-NOIR

Il s'agit de la majeure partie du département des Pyrénées Orientales. Les anciens comtes de Conflent-Cerdagne, Capcir, Roussillon-Vallespir sont le berceau de la nation catalane. Les quelques 200 000 catalans de France constituent la branche nord du peuple catalan qui compte une population de quelque 10 millions d'habitants dans son ensemble - Catalogne, Baléares, Valence, Andorre, où le catalan est le



* Gruppo I MUVIRNI ardens défenseurs de la langue corse

Un nouveau CD A VOCE RIVOLTA

seule langue officielle, et la ville d'Alger en Sardaigne - Le catalan est langue littéraire et administrative depuis le Moyen-Age et le mouvement catalan de France bénéficie du soutien de la production littéraire des Pays catalans de l'Etat espagnol : en 1985, 3 500 titres et 12 millions d'exemplaires.

CORSE

La langue corse, langue romane très proche du toscain, est pratiquée par quelque 200 000 insulaires et par une grande proportion des émigrés corses en France et à l'étranger. Sa promotion dans l'enseignement, les mass media, et la vie publique est au tout premier plan des revendications corses.

OCITAN OU PAYS D'O'C

Une trentaine de départements au sud d'une ligne allant de la Gironde à la Maurienne, en passant à proximité de Gueret, Vichy, Romans et débordant sur les vallées ouest des Alpes italiennes sans oublier le val d'Aran dans le Principal de Catalogne. De 8 à 10 millions de Provençaux, de Languedociens, d'Auvergnats, de Limousins, de Gascons ont en commun, sous diverses formes dialectales, une langue commune au passé prestigieux qui a marqué toute l'Europe médiévale avec ses troubadours et qui connaît depuis le XIX^e siècle une renaissance remarquable. (Mouvement félibréen depuis Mistral, mouvement occitaniste, depuis 1945 autour de l'Institut d'Etudes Occitanes).

ALSACE ET LORRAINE THOISE

Les dialectes allemands de l'Alsace et franciques de Lorraine sont parlés quotidiennement par au moins 1 300 000 personnes (environ 75 % de la population). Devant l'insistance des associations culturelles et des Conseils Généraux et Municipaux, un enseignement de l'allemand a été progressivement organisé, depuis 1972-73. Pour la première fois depuis bien longtemps, les services de l'Education Nationale ont reconnu, sous la plume du directeur de l'Académie de Strasbourg que :

"l'alsacien que parle la majorité des habitants de cette région a pour expression écrite une langue de culture et de diffusion internationale : l'allemand". Mais de même recteur reconnaît que : "nous ne arrivons pas à offrir un enseignement d'allemand à l'école élémentaire à tous les élèves et à toutes les familles qui le réclament".

FLANDRE-LE WESTHOEK

Le territoire couvre l'arrondissement de Dunkerque et constitue la partie occidentale de l'ethnie flamand-neerlandaise. Environ 200 000 citoyens français se servent du flamand dialectal dont la forme littéraire est le néerlandais unifié.

LE PAYS BASQUE NORD OU EUSKADI

L'ethnie basque occupe au nord de la frontière étatique entre la France et l'Espagne 16 cantons. Langue au passé assez mystérieux, le basque est parlé par environ 100 000 personnes. Sa littérature est en plein renouveau, en particulier depuis le statut d'autonomie du Pays Basque Sud qui bénéficie d'outils tels que la télévision en basque, permettant de reconquérir en partie le terrain perdu pendant les siècles où le basque avait été banni de la vie officielle ou pourchassé.

BRETAGNE

Seule langue celtique du continent européen, le breton continue à être pratiqué par environ 600 000 personnes en Basse-Bretagne (partie ouest de la péninsule) et par des groupes de bretonnants émigrés sans oublier les neo-bretonnants (étudiants, intellectuels ou familles qui envoient leurs enfants aux écoles maternelles en langue bretonne). Comme dans toutes les autres zones à langue propre de France, la situation de la langue bretonne est loin d'être satisfaisante, et sans une véritable politique en faveur de la langue, celle-ci risque de disparaître à plus ou moins brève échéance.

Dossier

Les langues "minoritaires" de la France (suite)

Comme on le voit, la France possède sur son territoire une énorme richesse et diversité linguistique et culturelle allant du monde latin au monde germanique, en passant par les Basques et le peuple Cèle. Elle pourrait être un résumé de l'Europe mais, jusqu'à une date récente, l'état a tout fait pour éradiquer toute cette richesse, d'abord par sa politique scolaire, ensuite par la politique des médias. Dès l'introduction de l'enseignement obligatoire, la République n'a pas voulu donner à tous les citoyens une connaissance de la langue française dans le respect des langues propres, mais a mené une politique qui avait pour but déclaré l'assassinat de tout "particularisme" (politique toute différente de celle des autres pays européens qui ont partout respecté les minorités francophones).

A partir de 1887, l'école primaire élémentaire avait pour règlement (article 14) : "le français sera seul en usage dans l'école". Cette politique fut prise par celui qui déclarait deux ans auparavant : "Si la France veut rester un grand pays, elle doit porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes et son génie" (Jules Ferry 1885).

Mais nous sommes au XXI^e siècle et cette attitude n'est plus de mise. Depuis longtemps déjà les populations concernées ont conscience de leurs droits linguistiques et culturels. En 1977, le Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, reconnaissait que "La culture française est un faisceau de cultures qui il convient de protéger". En 1978, était signée la Charte Culturelle de Bretagne qui reconnaissait l'identité culturelle bretonne. Cependant, pour le Ministère de l'Education Nationale (repose au Conseil d'Etat du 29 novembre 1984), cette charte ne saurait être considérée comme un acte juridique de nature à modifier les textes réglementaires définissant le contenu de l'enseignement, c'est-à-dire la difficulté qu'il y a à changer les mentalités d'un pays formé par le centralisme depuis le pouvoir absolu de Louis XIV. Les défenseurs des langues ethniques avaient eu un grand espoir en 1981 après les promesses du Président de la République promettant le vote d'un statut des langues des peuples de France par le premier gouvernement. Mais, à part un rapport commandé par le Ministre de la Culture (rapport Givodan, n° CB N° 1) et une circulaire du Ministre de l'Education Nationale en 1982, peu a été fait.

En dehors de ces personnels, les maîtres qui enseignent les langues dites régionales sont "volontaires" et souvent n'ont pour toute formation que leur bonne volonté. Dans l'enseignement secondaire toutefois, il y a eu la création récente d'un CAPES de breton (mais pas pour les autres langues), c'est-à-dire cinq postes !!! A ce rythme là, Défense et Promotion des Langues de France a calculé qu'il faudrait 68 ans pour que les besoins minimum soient satisfaits.

Dans l'audio-visuel, malgré une loi qui visait entre autres à promouvoir les langues régionales, il n'y a guère de changements quelques rares émissions sur les chaînes régionales.

Le bilan du côté de l'Etat est totalement négatif, qu'il s'agisse de la possibilité de l'emploi des langues de France dans le domaine de la Justice, de l'Equipement et des Transports ou même de simples recommandations aux différentes administrations pour leur rapport avec les usagers des services publics.

Si depuis 1981, quelques mesures ont été accordées notamment dans l'enseignement, les différentes langues territoriales n'ont toujours

pas le statut que François Mitterand avait promis. Le services administratifs entraînant de fait des concessions que sous la pression. L'espoir des langues de France réside actuellement dans le fait que l'impact socio-économique de ces langues et cultures croît rapidement. Les responsables régionaux prennent conscience de

leur rôle dans la dynamique et la solidarité des différents secteurs ainsi que pour l'identification des différentes régions dans l'Europe de demain.

J. DORANDEU
A.V. CHAPALAIN

Les langues de notre communauté

Il y a maintenant une réelle possibilité que le nouveau traité de la CEE, actuellement en cours de rédaction, contiendra pour la première fois dans l'histoire de la Communauté des articles se rapportant aux domaines de la culture et de l'éducation. La proposition émanant du gouvernement du Luxembourg consistant à incorporer une politique culturelle et de conservation dans le traité de la CEE - en tant que faisant partie de réformes actuellement envisagées à la conférence inter-gouvernementale sur l'Union politique - est, de plusieurs façons, un reflet de la reconnaissance du fait que les Européens partagent un héritage précieux en commun qui, non seulement mérite d'être préservé, mais est aussi un moyen de rassembler les gens.

Le transfert de la présidence de la CE du Luxembourg aux Pays-Bas ne diminuera d'aucune façon cette poussée pour la reconnaissance de la dimension culturelle - comprenant les langues et cultures des groupes plus petits. Le ministre hollandais de la culture, madame D'Ancona, lors de son discours au comité légal de l'Union Européenne de Radiodiffusion (UER) le 10 avril à La Haye, a souligné l'importance qu'il y a à pour l'Europe de soutenir la culture, non seulement au niveau de l'Etat membre, mais aussi au niveau de la Communauté. Elle a déclaré : "... le processus européen d'intégration a aussi stimulé la prise de conscience par les nations de leurs propres cultures nationales et régionales et de la "pluri-formité" de la culture européenne qui pourrait être menacé par l'uniformisation et l'accroissement d'identité... D'un autre côté, on se rend compte que l'héritage pluriforme culturel en Europe est servi par la préservation des cultures nationales et régionales et ceci en relation avec les propres rôles et responsabilités des gouvernements nationaux et régionaux".

Une autre politicienne européenne pensant d'après les mêmes lignes est le ministre irlandais de l'Etat pour les affaires européennes, Maire Geoghan-Quinn. A la cérémonie de présentation des récompenses aux lauréats d'un concours d'art organisé par le comité irlandais du bureau européen pour les langues moins répandues le 30 mai 1991, le ministre Geoghan-Quinn a déclaré que l'Irlande était le premier pays à proposer qu'un texte soit inclus dans le nouveau traité de la CEE se référant à l'éducation. "En ce qui concerne la culture, a déclaré le ministre, nous avons fait des propositions à la Commission concernant le texte de l'article qui est proposé. Il y avait une référence dans le texte que nous avons proposé au sujet des langues moins répandues. Dans le texte proposé par la Commission, il y avait une référence au respect devant être accordé à la diversité culturelle et linguistique de la communauté".

Le projet de texte pour l'article du gouvernement danois s'énonçait comme suit : "L'objectif de la coopération culturelle dans la communauté devrait être de renforcer et d'assurer l'individualité culturelle et linguistique des

Etats membres et par là même de préserver et de promouvoir la diversité dans la culture et l'héritage culturel de la communauté".

Bien qu'il y ait encore beaucoup de choses incertaines quant au résultat du débat sur le traité de la CEE et sur la formulation des mots qui pourraient être choisis en fin de compte, il semblerait qu'une prise de conscience grandissante se fasse pour penser que l'identité linguistique européenne va plus loin que les langues officielles de travail de la communauté et que la vie européenne comporte plus de domaines que l'économie, le charbon, l'acier et l'énergie nucléaire.

Il est estimé qu'il y a jusqu'à 50 millions des 340 millions des citoyens de la CEE parlant une langue indigène européenne autre que la langue majoritaire de l'état dans lequel ils vivent. Une reconnaissance formelle de leur identité culturelle et linguistique ne peut que faire avancer l'unité et l'intégration européenne.

Rédaction



Bulletin Contact - Bureau européen pour les langues moins répandues.
Membre du Bureau pour la France :
Madame Anna VARI CHAPALAIN
16, Sared Paul Borosi
29000 KEMPER
Cette publication est financée par la Commission des communautés européennes.



Dossier

L'enseignement du breton à l'université

L'enseignement du breton à l'université a commencé, à une date qu'il a été jusqu'ici impossible de situer avec plus d'exactitude, entre 1888 et 1891. Il s'agissait de deux "cours" libres, non intégrés au cursus des étudiants, et placés les jours de relâche scolaire, le jeudi et le samedi en fin d'après-midi. Ces cours étaient assurés par un enseignant titulaire de grec ancien, auquel le "celtique" apportait un supplément de revenu confortable, 1 200 francs par an, versés par les Conseils Généraux de Bretagne. A la même époque, l'appartenance de la Faculté avait un salaire annuel de 400 francs et le "garçon" un salaire annuel de 300 francs. Les cours, libres et hors-cursus nous l'avons dit, avaient pour thèmes : la grammaire galloise et l'étymologie bretonne. Ceci à une époque où à l'école s'engageait le combat implacable contre la langue bretonne, au mépris des droits les plus élémentaires de l'enfant, avec des méthodes qui, aujourd'hui, conduiraient ceux qui les pratiquaient devant les tribunaux. Mais, prudence oblige, les cours ne risquaient pas de donner de boutons aux plus allergiques des jacobins. Deux diplômes "universitaires", c'est-à-dire non reconnus par l'Etat, furent créés en 1911 : le diplôme d'études celtiques et le diplôme supérieur d'études celtiques. Tous les deux existaient encore. On peut s'y présenter "sans condition préalable de diplômes" et, tant qu'il n'existait rien d'autre, ces deux diplômes ont été le seul moyen à la disposition des étudiants pour faire reconnaître - pour l'enseignement par exemple - leur compétence en langue bretonne.

L'enseignement du breton a privilégié, jusqu'à une époque toute récente, le passé (le plus lointain possible) plutôt que le présent et l'avenir, la diversité et la fragmentation plutôt que l'unité. Petit à petit, cependant, l'enseignement a pu se développer lorsque les étudiants des diverses licences ont eu droit à une "option langue vivante" : il a fallu batailler avec le Ministère qui, découvrant que le breton était une langue vivante et non morte, précisa son arrêté en n'autorisant que les "langues vivantes étrangères". Le président de l'université de Rennes constata alors dans un document officiel que le breton, n'étant pas du français, lui était linguistiquement étranger et qu'il était donc acceptable au titre de la "langue vivante étrangère". L'après-vil des fonctionnaires du Ministère de l'Education leur fit trouver un nouveau libellé "langue d'un pays étranger". Comme le breton n'a ni Vallée d'Andorre, ni Val d'Aran, ni Pays Basque Sud, la situation était grave : deux ans après, heureusement, venait la licence. L'opinion publique est peu au fait des manigances des services de l'Education Nationale : la loi Deixonne a été votée en 1951, bravo ! quel progrès ! mais qui sait que les décrets d'application se sont fait attendre 13 ans ?

L'Etat ne comptabilisant pour l'enseignement du breton que les "heures statutaires" des enseignants (2 d'abord, après la guerre) qu'il nommait, cela ne suffisait guère à organiser un enseignement effectif et efficace du breton, avec du "breton débutant" à divers niveaux de connaissance préalable de la langue, des cours de thème, de version, de littérature, des cours d'autres langues celtiques - enseignement pour lequel le Ministère ne donnait pas de crédits.

Le breton, le gallois, l'irlandais ont pu avoir des chargés de cours grâce à la générosité de l'université qui puisait dans le fonds commun des "heures supplémentaires" pour le recrutement de ces "chargés de cours". Le British Council rétribua même pendant trois ans une "chargée de cours" pour l'enseignement du

gallois. Et quand vint la licence, tout était déjà en place avec des étudiants qui avaient par avance passé parfois une bonne part des épreuves.

La licence fut obtenue en 1981, avec la victoire des Socialistes. Peut-être vaut-il mieux dire "hors de la victoire des Socialistes" : Monsieur Monory, Ministre de l'Education dans le gouvernement de droite, ne compréhendait pas, ne voulait pas comprendre. C'était toujours niet. Mais lorsque Monsieur Savary prit les commandes, ce fut encore "non". Une action rapide à Mellac et une rencontre avec les deux ministres bretons du gouvernement, Messieurs Le Pen et Hervé, permit de débloquer la situation, mais les pompiers de la francophonie veillaient. Lorsque Monsieur Mitterrand annonça, au meeting de Rennes, la création d'une "licence de breton", ce fut un tonnerre d'applaudissements, qui masqua ce qui venait à la suite "... et de Lettres Modernes". En fait le fifty-fifty breton-français avec, en vue, un fifty plus gros que l'autre, nouvelle réaction qui assura la création d'une vraie licence de breton, 700 inscriptions la première année. Tous ne continuèrent pas, mais pendant longtemps, le nombre des étudiants (spécialistes et non-spécialistes) en section de celtique tourna autour de 500.

Le CAPES, seconde victoire, date de 1985. Ce ne fut qu'une demi-victoire. Pour des raisons d'élections prochaines, il fallut vite faire accord et le CAPES a une matière à option assez lourde (environ 1/3 de l'ensemble) qui peut être anglais, français, mathématique ou histoire et géographie. Je pense qu'il aurait fallu s'en tenir au CAPES "breton" et non "breton plus option", mais les circonstances extérieures, parmi lesquelles l'approche des élections, conduisirent à cet accord sur une base minimale. Quant aux postes mis au concours : d'abord 5, puis 3, puis 1 et 1, encore et 1 de nouveau et (doublement du nombre de postes) 1/2 l'année dernière.

On peut se demander comment la France va s'adapter à l'Europe. Pour être professeur de français en Grande-Bretagne, un citoyen français prend la Brittany Ferris et signe un contrat avec un directeur d'école après avoir fait reconnaître sa compétence. Pour être professeur d'anglais en France, un citoyen britannique doit prendre la nationalité française et s'inscrire à un concours, par exemple le CAPES : le nombre de postes mis au concours, leur lieu d'implantation sont choisis par le Ministère, le programme est choisi par le Ministère le jury est choisi par le Ministère, les recommandations au jury sont faites par le Ministère et les nominations sont faites par le Ministère :

un refus d'accepter le poste offert et de le tenir pendant 5 ans entraîne la radiation. Au fait, c'était comment en URSS, avant la glasnost ?

Sans DEUG, il était difficile de faire une réelle formation. Le DEUG a été obtenu en 1989 après une longue bataille. Il a fallu batailler dur avec les services, après la décision favorable du Président de la République, pour que le DEUG ne soit pas dévalué. C'est un vrai DEUG en breton.

Pour information :

En janvier 1992, la situation se présente ainsi à l'université de Rennes 2 Haute Bretagne :

- Etudiants inscrits aux diplômes de breton et celtique 224
- DEUG 1^{re} année 79
- DEUG 2^e année 60 environ
- Licence 45 environ

Il y a encore les étudiants en maîtrise, DEA et thèse.

Les "non-spécialistes", c'est-à-dire les étudiants qui incluent une épreuve de breton dans une autre licence sont près de 200.

En ce qui concerne les IUFM, il avait été promis que le breton serait sur le même plan que les autres langues. La section de celtique de l'université de Rennes II avait préparé un cursus prévoyant 200 heures d'enseignement.

Dans les dossiers d'inscription à l'IUFM, on avait "oublié" de noter le breton parmi les filières possibles. Comment donc organiser une formation d'enseignants de breton puisque personne ne s'est inscrit ? Le breton n'apparaît que parmi les "options" et là il y a eu des inscrits.

Un combat très rude, de tous les instants, devra être mené, pour assurer au breton des conditions d'enseignement absolument normales. Un tout récent arrêté du Ministère ne vient-il pas de supprimer la seconde option langue vivante en Première et en Terminale, c'est-à-dire au Bac ? Sur, paraît-il, recommandation du "Conseil National des programmes". Il faut obtenir, pour chaque aire culturelle, la création d'une Conseil Régional (ou inter-régional) des programmes qui disposera d'au moins 50 % du temps scolaire.

Per DENEZ
Enseignant honoraire à
l'université de Haute Bretagne

Lennit

al liamm

Skrivañ da AL LIAMM

16 straed des Fours à Chaux
35400 SAINT-MALO
Koumanant bloaz 150 Lur
(studieren, tud dilabour 100 lur)

EVIT AR BREZHONEG

Kazeten evit deskiñ brezhoneg
B.P. 41 - 29870 LANNILIZ
6 niverenn - 75 lur

Koumanant : 180 Lur ar bloaz,
Skoazell : aditiek 200 Lur ar bloaz

BREMAÑ

8 ru Hoche
35000 ROAZHON, BREIZH
Niverenn CPPAP 62974

Diwan Skoazell

DIWAN a rank mont war raok !

Dirak ar c'hudennoù braz a zo bremañ gant DIWAN, c'hoant hon eus diskouez ez omp prest da sikour e skolioù hag a ra ul labour dispar evit ar brezhoneg ha sevenadur Breizh.

Degas a reomp hiziv hol lod ha goulenn a reomp digant digant ar Stad, ar Rannvro, ar departamantoù hag ar c'hunioù da sikour DIWAN da gas war raok e labour e servij an holl !

Diwan doit continuer !

Face aux graves difficultés auxquelles doit faire face DIWAN, nous tenons à affirmer notre soutien à ses écoles qui assurent une véritable promotion de la langue et de la culture bretonne.

Nous lui apportons aujourd'hui notre contribution et nous appelons les pouvoirs publics et les collectivités locales à lui donner les moyens de continuer à assurer sa mission de service public !



Au 9^e siècle, le breton était parlé dans toute la péninsule armoricaine selon une "frontière" allant de l'embouchure du Couesnon, au nord, celle de la Loire, au sud.

En 1900, Schöhl estimait à 1 300 000 le nombre de bretonnants, 400 000 ou 500 000 locuteurs aujourd'hui, c'est peu sans doute, en considération des époques antérieures. Mais c'est encore beaucoup si l'on se réfère à la moyenne de l'ensemble des langues "minoritaires" en Europe occidentale (il y en a une quarantaine !). La fourchette s'étend de 150 000 locuteurs pour les plus réduites, à 2 millions et demi pour les plus répandues. Plusieurs, avec moins de locuteurs qu'en Bretagne, mais une reconnaissance officielle, ne déclinent plus ou se développent.

Philosophie de DIWAN

- Offrir à des écoliers, une transmission de connaissances où c'est non seulement les connaissances, mais aussi la langue de transmission et l'acte de transmission qui sont mis en valeur.

- Une culture enracinée dans un environnement encore vivace (en Basse-Bretagne, principalement) où beaucoup de personnes parlent encore le breton au quotidien. D'une manière générale, beaucoup d'écoliers bretons ont encore une ou plusieurs personnes dans leur entourage familial, pour lequel le breton est la langue maternelle.

- Permettre à des enfants d'apprendre leur histoire, "à la source" : dans une langue connue à leurs ancêtres.

- Savoir ce que sont les hommes et les pays les plus enracinés culturellement et historiquement qui s'avèrent les mieux préparés à vivre l'adversité, les mutations, la compétition économique.

- Savoir que le bilinguisme précoce contribue à un développement psychologique, intellectuel et social, riche, qui prédispose aux réalités du travail moderne, fondées de plus en plus sur la maîtrise des communications.

- Savoir qu'une identité culturelle forte structure non seulement l'équilibre personnel, mais également les liens sociaux et favorise ainsi le goût de la tolérance et de l'échange.

- Observer que la culture, l'économie, l'administration prennent une dimension de plus en plus européenne et qu'à ce titre, la réussite et la fécondité unitaire de cette culture passera nécessairement par l'association, la fédération peut-être, de toutes les composantes riches en identité.

L'enjeu

DIWAN est au centre d'un pari qui dépasse et transcende tous ses acteurs. A travers DIWAN, c'est la survie de la langue bretonne elle-même qui se joue. Il est évident que si, rapidement, l'enseignement du breton de la maternelle à l'université n'est pas relayé par une volonté politique affirmée, dans les médias, dans la vie publique en Bretagne, la course contre la montre sera définitivement perdue aux environs de l'an 2000, puisque 8 à 10 bretonnants meurent chaque année. Alors, l'un des plus importants héritages vivants du patrimoine celtique sera renvoyé au rang de curiosité d'archives. L'un des fermiers d'identité pour la future culture européenne sera gâché. De générations de bretons n'auront plus à transmettre que les traces profondes de leur blessure culturelle. Au-delà du breton lui-même, c'est la démocratie dans l'un de ses fondements, la diversité et son respect qui sera atteint.

Quelques dates repères dans l'histoire de Diwan

1977 Création de la 1^{re} école maternelle
1980 1^{re} classe primaire
1983 1^{re} convention avec l'Education Nationale
1986 Signature d'un plan d'intégration de 31 enseignants
1987 Remise en cause de l'accord précédent et propositions de contrat simple
janvier 1988 Attente de signature des contrats (9)
septembre 1988 Ouverture du secondaire Diwan

Pourquoi DIWAN ?

En 1977, à Lampaul-Ploualdmézeau petite commune du Léon, une poignée de familles crée DIWAN ("Germ" en breton) association de type 1901 et ouvre une école maternelle de langue bretonne en s'inspirant de l'aktolok (Basques) et des écoles Meitirín (Galloises). Aujourd'hui, il y a 39 classes (21 maternelles, 16 primaires et 2 secondaires, soit plus de 600 élèves dans un cycle scolaire qui vise à les rendre bilingues, maîtrise orale et écrite du breton et du français à l'entrée en sixième. En 1988, le collège Roparz-Hénon a été ouvert à Brest.

DIWAN existe parce que l'Etat français a jusqu'ici refusé de reconnaître la légitimité à part entière de la langue bretonne comme langue d'enseignement et d'intérêt public et donc d'en assurer la promotion dans un service public d'enseignement.

La langue bretonne

S'il y a des écoles DIWAN, c'est pour cette première raison simple qu'il y a le breton : langue vivante dépositaire d'une culture orale et littéraire unique qui s'origine dans une filiation celtique européenne vieille de 2 000 ans. Langue d'une nation souveraine jusqu'au 15^e siècle, parlée encore au quotidien par 450 ou 500 mille personnes.

3 MILION A LURIOU DIWAN 93 HAG E VIMP TREC'H !

Nag ar Stad, nag ensavadur ebet n'en deus graet war-dro amzer da-zont ar brezhoneg. Ret eo bet d'ar vretoned mont war-raok o-unan. **Diwan** a zo bet savet evit respont d'an ezhomm ha sevel un deskadurezh en div yezh, brezhoneg ha galleg.

E-pad pell n'en deus graet ar Stad nemet klask distruj ar brezhoneg, ur binvidigezh hag ur benveg dreist evit difenn hor personnelezh hag hon amzer da-zont.

Hiriv an deiz, n'eus den ebet ken evit difenn seurt politikerezh gouennelour... Mard eo bet cheñchet ar gelennadurezh, an ober a chom war-lerc'h :

- Bro-C'Hall n'he deus ket sinet c'hoazh Kenemglev Europa ar Yezhoù Rannvro pe Vinorel.
- Ar Stad n'he deus ket fellet dezhi diazezañ ur reizhiad stummañ, arnodenniñ ha goprañ evit krouiñ ur rouedad skolioù gouest da ober eus Breizh ur vro divyezhek e gwirionez.

Skolioù efedus :

Kemer plas ar Stad he deus ranket ober **Diwan**. Ha 16 bloavezh war-lerc'h ne vez kemeret e karg gant an Deskadurezh Stad nemet 46% eus he mizoù.

Koulskoude, den ebet ne nac'ho gounidoù **Diwan** :

- Anavezet eo berzh pedagogel ar skolioù, ar soubañ e brezhoneg er skolioù-mamm, an divyezhegezh kempouez er c'hentañ derez, mestroni an trede ha pevarde yezh er skolañ.
- War gresk e ya bepred niver hollek ar vugale (ouzhpenn 1 000) koulz hag an niver dre glas.
- E-giz-se e teuomp a-benn da lakaat ar Stad da gemer ur perzh brasoc'h brasañ.

Budjed kempouez e 1993... met un dle a 6 milion

Gant ar youl da zegemer ar muiañ a vugale, da zigeriñ klasoù evit an holl, da stummañ skolaerien, da glokaat ar goprou gwall izel paeet gant ar Stad, ez eo savet dle **Diwan** (URSSAF, ASSEDIC, telloù war ar goprou) da 6 milion bremañ. Emañ **Diwan** war nes bezañ barnet d'an adsav gwiraourel, pe zoken da vezañ divodet, just d'an ampoent ma oa koulz lavaret kempouez budjed 1993 a-drugarez d'an emglev diwezhañ sinet gant ar Stad ha d'ur striv emarc'hantañ.

Ur yezh vev

Daoust ha reizh eo ne vefe ket kemeret e karg yezh ar vro gant an ensavadurioù a ren en hec'h anv ? **Kuzul Meur Penn-ar-Bed** a gas war-raok ur wir bolitikerezh evit da-zont ar brezhoneg. Petra 'ra an departamantoù all hag ar **C'Huzul Rannvro** a rankfe bezañ e penn ?

Goulenn a ra **Diwan** un emglev sklaer war balioù ha doareoù gwiriekas. Evit ma chomfe ar brezhoneg ur yezh vev ha n'eo ket ur "gadjet" ne c'heller ket lezel a gostez un deskadurezh par da hini **Diwan** evel m'en diskouez skouerioù ar broioù all, Kembre, Galisia, Katalonia, Skos... Bez ez eo **Diwan** ur gwarez evit an doareoù all da gelenn brezhoneg.

Ar pal : 3 milion a lurioù

Gant 3 milion a lurioù e vo tu da kempouezañ budjed 1993 ar skolioù brezhoneg ha da restreul un darn vat eus an dle. Tud ar vugale a roio kement ha 1%, 2%, pe 3% eus o goprou. Skornet 'vo goprou implijidi **Diwan** e-pad ur mare. Pedin a ra **Diwan** he holl mignoned d'he skoazellañ ivez.

M'en em lakaomp holl e vo diaes d'ar **C'Huzul Rannvro** ha d'ar re all ober fae warnomp. Kerent ha bremañ, bezit e-touez an 10 000 den a roio 50 lur, 100 lur, 500 lur pe ouzhpenn.

3 MILLIONS DE FRANCS DIWAN 93 POUR GAGNER !

Parce que les Institutions et l'Etat n'assument pas leur devoir de transmission de la langue bretonne par l'école, les Bretons se sont mobilisés. Ils ont créé **DIWAN** pour relever le défi et mettre en place un enseignement bilingue breton-français.

Pendant longtemps, la doctrine officielle était l'écrasement de la langue bretonne, richesse et outil remarquables, porteuse d'identité et d'avenir pour les Bretons.

Aujourd'hui cette attitude à caractère raciste n'est plus défendable... La doctrine a changé, mais la pratique tarde à évoluer :

- La France n'a toujours pas ratifié la Convention Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires.
- L'Etat n'a pas voulu mettre en place un système de recrutement, de formation, de diplômes permettant le développement d'un réseau d'écoles assurant un véritable bilinguisme en Bretagne.

Un système efficace :

Malgré les obstacles et le manque de moyens, les acquis de **Diwan** sont incontestables :

- Les performances pédagogiques sont reconnues : de l'immersion en breton en maternelle, au bilinguisme équilibré en primaire et à la maîtrise de la 3e et 4e langue au collège, certaines matières sont enseignées en anglais.
- Les effectifs tant globaux (plus de 1000 élèves) que par classe, sont en progression constante.
- L'Etat doit progressivement assumer une part de ses responsabilités (46% du budget à ce jour).

Equilibre en 93, et... 6 millions de dettes

De par la volonté d'accueillir le maximum d'élèves, d'ouvrir des classes pour tous, de former des enseignants, de compenser la faiblesse des salaires versés par l'Etat, **Diwan** a accumulé une dette sociale et fiscale (URSSAF, ASSEDIC, taxes sur les salaires) de 6 millions de francs. **Diwan** se trouve au bord du redressement judiciaire, voire de la liquidation, alors que la nouvelle convention et un effort d'auto-financement permettraient d'équilibrer le budget 1993 avec l'aide des collectivités.

Une langue vivante

Est-il normal que l'intérêt collectif que représente une langue régionale ne soit pas pris en charge par les Institutions qui représentent cette collectivité ? Le **Conseil Général du Finistère** a engagé une politique déterminée pour l'avenir de la langue bretonne. Que font les autres départements et le **Conseil Régional** qui devrait être le premier concerné ? **Diwan** souhaite avec ces instances des accords clairement définis sur des objectifs et avec des moyens contrôlables. Pour que le breton demeure une langue vivante et non un "gadjet", un enseignement comme celui de **Diwan** est indispensable. De nombreuses autres régions de l'Europe l'ont déjà compris : Pays de Galles, Galice, Catalogne, Ecosse... **Diwan** est aussi une garantie d'avancée des autres systèmes d'enseignement du breton.

Objectif : 3 millions de francs !

Avec 3 millions de francs, le budget 1993 des écoles bretonnes sera équilibré et une grande part des dettes apurée. Les parents d'élèves sont exceptionnellement appelés à verser 1%, 2% ou 3% de leurs revenus imposables. Les salariés de **Diwan** acceptent un blocage temporaire des salaires. Si nous sommes nombreux à prendre part à cette mobilisation des Bretons pour leur langue, il sera difficile au **Conseil Régional** et à d'autres d'ignorer cet effort.

Dès aujourd'hui soyez des 10 000 personnes à donner 50, 100, 500 francs ou davantage.



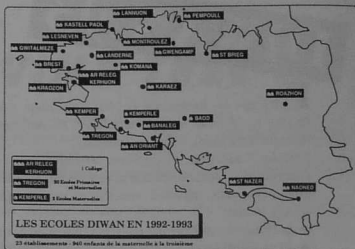
Diwan Skoazell

AR SKOLIQU DIWAN E BREIZH IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE DES ECOLES

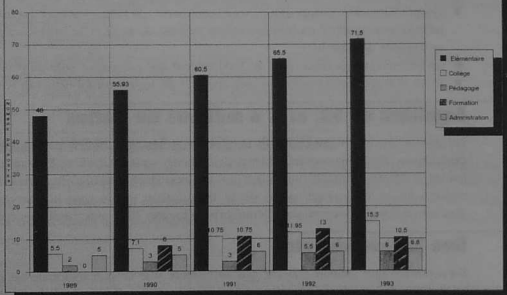
- 23 skol vamm / écoles maternelles
- 21 skol kentan derez / écoles primaires
- 1 skolaj / collège

Correspondants DIWAN

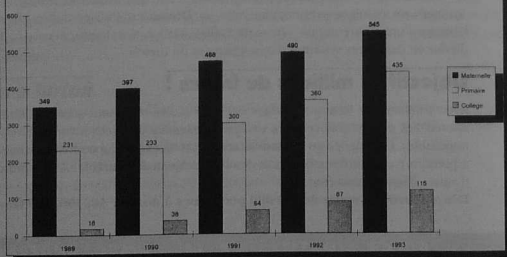
- Vannetais** Jean-Yves JOANNIC - Stengren - 56500 MOREAC
- Paris** Jean-Claude SEGAUD - "BREIZ e PARIZ"
- Cornouaille** Daniel KERNALEGUEN
Lost a'Len - 29510 LANDREVARZEC
- Léon** François ARBELOT
Place St-Didier - 29260 PLOUIDER
- Tregor** Patrick HERVE - Bourg TONQUEDEC
22140 BEGARD
- Haute-Bretagne** Alain GRANDGUILLOT
33, rue Cruey - 44000 NANTES



Effectif salarié à Diwan (en Sept. de chaque année)



Effectif scolarisé à Diwan



Histor

Les grands moments de l'histoire de Bretagne

V^e - VII^e : Les Celtes de l'île de Bretagne émigrent en Armorique. Apparaissent les noms de lieux en "plou" (paroisse), "lan" (monastère), "tre" (quartier)...

VIII^e - IX^e : Les Bretons résistent à la domination des Francs.

845 : Nommé bat les Francs à Ballon (Redon) et devient le premier roi de Bretagne. Lui succèdent Erispoë, puis Salauin, Gurgan, Judicaël et Alain Le Grand.

907 : Les Normands envahissent la Bretagne.

936 : Le duc Alain Barbetorte parvient à les chasser.

X^e - XIV^e : La Bretagne, convoitée par ses puissants voisins France et Angleterre, consolide son indépendance.

1440 : Sous Jean V, le pays connaît son apogée économique (toiles, marine...) et architecturale (le Folgoët, le Kreisker...).

1487-1490 : Les armées françaises envahissent la Bretagne : ce sont les "guerres d'indépendance".

28 juillet 1488 : L'armée bretonne, menée par le duc François II, est écrasée par les forces françaises à Saint-Aubin du Cormier.

1491 : Après avoir épousé Maximilien d'Autriche, la duchesse Anne, assiégée dans Rennes, est obligée d'épouser le roi de France.

1532 : Sa fille Claude signe l'acte d'union avec la France, mais la Bretagne garde son autonomie administrative.

XVII^e : Les libertés bretonnes sont rognées. Colbert déclare à Louis XIV : "Sire, Bretagne est Pérou pour la France".

1675 : Les Bonnets Rouges se révoltent. Ils sont écrasés.

1718 : Le marquis de Pontcalvez tente d'instaurer une république aristocratique bretonne. Il est décapité.

XIII^e : Le Parlement et les Etats de Bretagne s'opposent au gouvernement royal et confortent l'autonomie de la province "réputée étrangère".



1788 : La Bretagne est reconnue comme étant ingouvernable par l'intendant. Des délégués du Parlement sont embastillés. L'agitation gagne tout le duché.

1789 : Fidèles à la "Constitution bretonne" (et à leurs privilèges), la noblesse et le haut-clergé refusent de députer aux Etats Généraux de Versailles. Les représentants du tiers breton se regroupent au sein du "club breton".

1789-1800 : Administrativement, la Bretagne est supprimée et divisée en cinq départements. Face aux excès des révolutionnaires, une grande partie du monde rural breton se soulève : c'est la chouannerie.

XIX^e : Grâce aux efforts d'un certain nombre d'intellectuels (La Villemarqué, Le Gonidec), un renouveau culturel se développe tout au long du siècle, mettant en valeur l'Histoire, la civilisation et la langue bretonnes. Cette renaissance aboutit à la fin du siècle à la création des premières organisations "régionalistes".

1911 : Création du parti nationaliste breton.

1914-1918 : 240 000 morts bretons durant la première guerre mondiale.

1919-1939 : Développement des mouvements politiques et culturels bretons. La revendication pour l'enseignement de la langue bretonne se popularise.

1939-1945 : La Bretagne est occupée militairement par les forces nazies. La résistance sera l'une des plus importantes de l'hexagone.

1950-1965 : Création du CELIB (Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts Bretons), regroupant l'ensemble des forces vives de Bretagne. Mobilisation violente du monde agricole et économique breton en faveur d'un plan de développement de la région. Création de l'union démocratique bretonne, parti autonomiste.

1965-1975 : Revendications importantes en faveur de la langue et de la culture bretonnes. Création du front de libération de la Bretagne. Une charte culturelle est octroyée à la Bretagne.

NOUVEAUTE

histoire de Bretagne

Textes de Yann BEKKEUN
et de Roger OUSSEL
Dessins au pochoir
de Jean-Yves KIVELER

Un premier tome avait été publié par Kendal'h en 1979. Cette nouvelle édition regroupe les TOME 1 et 2.
Un ouvrage INDISPENSABLE dans les groupes ENFANTS

Edité par COOP BREIZ et le Cercle Celtique de RENNES.





1993, année des cités d'art

UN NOUVEAU TOURISME EST NÉ

Après l'année des châteaux (1991) et l'année du patrimoine maritime (1992), la Bretagne a choisi de placer 1993 sous les auspices de ses cités d'art. Ce seront ainsi quarante-trois villes bretonnes au riche patrimoine architectural qui feront parler d'elles grâce à l'initiative du Conseil Régional et du Comité Régional du Tourisme qui, en choisissant ce thème, entendent renouveler l'image touristique de la Bretagne, souvent cantonnée au littoral et au milieu rural. Ces destinations urbaines sont inattendues ; suivez le guide !

La Bretagne, pays de terriens, est aimée pour la qualité et l'originalité de son patrimoine rural, de ses calvaires, chapelles et enclos paroissiaux, de ses mégalithes, chaumières et forteresses. La Bretagne, pays de marins, est enviée pour ce merveilleux tiers du littoral français dont elle est si fière et pour son exceptionnel patrimoine maritime.

Mais la Bretagne urbaine... Qui sait toute la richesse de ses villes dont l'origine remonte au XI^e siècle, voire, pour certaines cités, au Haut Moyen-Age ou à l'époque gallo-romaine ? Qui connaît tous les trésors de ces lieux de mémoire qui habitent encore la marque du génie, le souffle de l'esprit ?



Villes billinaires

Ce riche patrimoine, la Bretagne le doit à son histoire urbaine qui a généré quatre types de villes : les villes billinaires d'origine gallo-romaine, les villes religieuses d'origine bretonne du Haut Moyen-Age, les villes féodales aux XI^e-XII^e siècles, les villes côtières à la fin du Moyen-Age. L'essor du textile a redonné un second souffle à ce tissu urbain pendant l'Ancien Régime, y générant un patrimoine bâti important et de qualité, du XVI^e au XVIII^e siècles. Les lieux d'implantation ont également fortement influé sur l'originalité des villes bretonnes, roches fortes pour maintes cités féodales, mais aussi et surtout sites de premier pont de fond d'estuaire qui leur donnent une couleur très particulière ; villes à la fois de la terre et de la mer, médiatrices entre le monde de l'Argoat et de l'Armor...

Les unes ont franchi les siècles sans encombre et sont aujourd'hui parmi les plus grandes villes de Bretagne ; les autres n'ont pu maintenir leur lustre d'autan. Mais toutes demeurent des villes authentiques avec un patrimoine de type urbain souvent bien conservé et entretenu : "Villes d'Art et d'Histoire" agréées par la caisse nationale des monuments historiques et des sites et regroupées au sein d'une union bretonne (1984) "Petites Cités de Caractère", véritables stations touristiques de l'espace rural, organisées en une association régionale depuis 1977 ; mais également d'autres villes historiques, associées pour l'occasion. Au total, ce sont quarante-trois cités d'art qui sont célébrées tout au long de l'année 1993, et bien au-delà.

Une grande première

Si l'on découvre aujourd'hui les vertus de la destination urbaine en Bretagne, c'est parce que les villes ouvrent, depuis près d'une dizaine d'années, à la valorisation de leur patrimoine architectural : réhabilitation de logements, ravalement de façades, plateaux piétonniers, amélioration des enseignes et des devantures, effacement des réseaux aériens... pour promouvoir le tourisme et pour améliorer l'environnement des résidents. Gageons que cette année des cités d'art montrera la pertinence de cette approche.

Pour réussir cette année exceptionnelle, officiellement lancée par Yvon Bourges, président du Conseil Régional, le 1^{er} avril au Parlement de Bretagne à Rennes, les partenaires se sont répartis les tâches. Le Conseil Régional remet à jour sa brochure de prestige, "Villes d'Art et d'Histoire et Petites Cités de Caractère en Bretagne" qui devient "Cités d'Art en Bretagne". Le Comité Régional du Tourisme veille sur la promotion externe de cette année des cités d'art : publication de plus d'un million de brochures, mise en place du "36 15 code Bretagne" délivrant toutes les informations sur le sujet, campagnes de presse en France et à l'étranger, accueil d'agents de voyages et de journalistes, etc. Enfin, sur place, la communication et l'animation sont renforcées par les villes : visites guidées et visites spectacles, itinéraires de découverte des quartiers anciens, documents d'interprétation du patrimoine, animations. A noter que les "Petites Cités de Caractère" ont obtenu le concours de la Fédération régionale du Crédit Agricole de Bretagne pour leur permettre d'assumer au mieux cette mission.

Au total, cette année des cités d'art, qui devrait permettre aux habitants et aux visiteurs de la Bretagne de découvrir un patrimoine méconnu, apparaît aussi en France comme une grande première et devrait incontestablement conforter l'émergence du tourisme urbain, mis en exergue depuis quelques années par les villes bretonnes.

Elles ont toutes du caractère !

Les Petites Cités de Caractère :

Bécherel, Châteaugiron, Châtelaudren, Combourg, Guélesquin, Josselin, Jugon-les-Lacs, La Roche-Bernard, Le Faou, Lizign, Lorient, Maistreuil, Montcontour, Pontevieux, Quintin, Rochefort-en-Terre, Roscoff, Tréguier.

Les Cités d'Art :

Auray, Dinan, Fougères, Nantes, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Vannes, Vitré.

Les Villes historiques associées :

Châteaubriant, Concarneau, Dol-de-Bretagne, Guérande, Guingamp, Hennebont, Landerneau, Lannion, Le Croisic, Morlaix, Pont-Croix, Pontivy, Port-Louis, Quimperle, Redon, Saint-Pol-de-Léon.

Cités en fête

Depuis 1984, l'association régionale de coordination pour le développement des activités musicales et chorégraphiques (ARCODAM) participe, grâce à son festival "Châteaux en fête", à l'animation du patrimoine architectural breton et au soutien d'artistes régionaux. Cette année, ce festival devient "Cités en fête"

Côtes d'Armor :

- 9 juillet à Montcontour : *Quatuor à cordes de Chaires.*
- 10 juillet à Tréguier : *Orchestre symphonique Français.*
- 21 juillet à Guingamp : *Vivaldi avec l'ensemble Musica Antiqua de Toulon.*
- 25 juillet à Pontevieux : *Ensemble Azilis (clavier, flûte, alto).*
- 26 juillet à Dinan : *Ensemble de trompettes de Paris.*

Finistère :

- 11 juin à Roscoff : *M.C. Girod, récital de piano.*
- 27 juin à Morlaix : *Percussions de Strasbourg avec chant, bombardes, cornemuse.*
- 13 juillet à Saint-Pol-de-Léon : *"La passion celte" par Ar Vro Bogdan.*
- 20-21 juillet à Locronan et Pont-Croix : *"Sked ha skeud" (spectacle en langue bretonne).*

Ille-et-Vilaine :

- 25 juin à Châteaugiron : *Percussions de Strasbourg avec chant, bombardes et cornemuse.*
- 1^{er} juillet à Redon : *"Venance Fortunat"*
- 20-21 juillet à Châteaugiron et Dol-de-Bretagne : *Vivaldi avec l'ensemble Musica Antiqua de Toulon.*
- 24 juillet à Redon : *Vivaldi avec l'ensemble Collegium Orpheus.*

Morbihan :

- 4 juin à Pontivy : *"Cantate pour la paix" avec l'orchestre de Brocéliande et les chorales du Brez a Gan.*
- 18 juillet à Auray & Mélanie Evannec.

Renseignements :

ARCODAM - Tél. 99.37.37.62



Prix Hervé Le Menn 1993

Le prix Hervé Le Menn 1993 a été décerné et remis à Albert POULAIN, le 4 avril dernier à la mairie de Pipriac, en présence d'une foule d'amis et du président de Kendalc'h qui a rappelé, avec beaucoup d'émotion, l'immense travail de collecte sur les arts et traditions populaires réalisé par Albert Poulain dans les pays de Vilaine, auquel s'ajoutent les talents de chanteur et de conteur que nous lui connaissons.

Albert POULAIN

(biographie établie d'après une documentation fournie par DASTUM)

Albert Poulain est né le 8 septembre 1932 à Pipriac (35). Lors de ses études d'architecture, il a commencé à s'intéresser à la culture populaire bretonne au contact d'Hervé Le Menn et des groupes culturels bretons de l'époque. En 1958, il a participé à la fondation du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne (M.O.B.) Il a également été vice-président de l'annale Covenon-Rance-Vilaine qui, entre 1957 et 1967, a mis sur pied et organisé la fête des Bruyères, qui rassemblait chaque année plus de dix mille personnes. De retour à Pipriac après ses études, en 1959, Albert Poulain a commencé à collecter les chants traditionnels à l'aide d'un magnétophone offert par un de ses frères. Depuis les années soixante, il collecte aux environs de Pipriac, Remiame, Ruffiac, La Gacilly et Redon. Albert Poulain totalise maintenant plus de 1 500 chants recueillis auprès des anciens.

Albert Poulain a commencé à interpréter les chansons qu'il a recueillies dès 1959, dans les fêtes locales de Haute-Bretagne. Il rencontre Jean-Louis Latoué et Albert Noblet, qui seront les initiateurs de ce qui deviendra plus tard le groupe culturel breton des Pays de Vilaine, avec qui il participe à la relance des fêtes locales qui aboutiront, à l'initiative de Jean-Bernard Vighetti, à la création du concours de la "Bogue d'or" en 1975. Albert Poulain s'est intéressé également au conte populaire et a collecté près de deux cents récits. Il a participé en 1982 à l'élaboration et à la rédaction du "Cahier Dastum n° 8" portant sur les chants et traditions des Pays d'Oust et de Vilaine.

En plus de ses travaux sur les traditions orales, il effectue d'importantes recherches sur l'architecture traditionnelle et les sujets connexes (ours, escaliers, portes, croix, calvaires...). Sa collection personnelle de diapositives et de photographies atteint 10 000 clichés. Chanteur et conteur, Albert Poulain n'interprète que ce qu'il a collecté, dans le même style que ceux dont il tient son savoir et sans faire de concession au spectaculaire.

Discographie et bibliographie :

- Chants traditionnels des Pays d'Oust et de Vilaine. Disque 33 tours, 30 cm, production du groupe culturel des Pays de Vilaine, 1975, SF 975246.
- Participation au "Cahier Dastum n° 8", chants et traditions des Pays d'Oust et de Vilaine, S.I., Dastum, 1984, 102 p., 30 cm.
- Disque encarté, 33 tours, 30 cm. Rédaction des chapitres "Détails d'architecture et de sculpture" et "le conte".
- Poulain Albert. Calvaires de Loire-Atlantique. S.I., Le Lian, 1988, 12 p., 30 cm.

L'association choisie par Albert Poulain pour recevoir la bourse attachée au prix est le



On ne présente plus Albert Poulain ! Il est universellement connu en Bretagne, chantant, contant, sautant, entraînant ou les cités ou les danseurs !

Depuis près de 35 ans, il parcourt d'abord son Pipriac - Pipriac natal - puis le Pays de Redon en quête de chants, d'histoires et légendes, une mine de savoir, un trésor de connaissance, une référence, LA référence de la culture galloise.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'il "koddaké" tout sur son passage : croix de chemin, fours, puits, lucarnes, portes, fenêtres, meubles, 8 000 clichés accumulés qu'il faudra des années encore pour les exploiter au mieux !

Merci Albert pour tout ce que tu as su engranger et transmettre aux autres ! Jamais prix ne fut octroyé avec plus de clairvoyance que ce prix Hervé Le Menn 93, prix attribué à une personne qui, par son action, a mis en valeur la musique populaire de Bretagne.

J.L. Latoué.



Diskouezadeg Nevez

AN AVIEL WAR MEN / L'EVANGILE DE PIERRE

Une nouvelle exposition mise en place par Kendale'h cette année est à votre disposition.

Contact : secrétariat de Kendale'h.
Visible du 1^{er} au 31 Août à PLUVIGNER.

E
D
I
S
P
O
K
O
S
I
T
I
O
N
D
E
G



DESSCRIPTIF

Nous autres Bretons, n'avons pas de marbre.

Par contre, sommes riches de granit. Dans ce matériau noble et rude nos lointains ancêtres ont taillé les mystérieux menhirs, ils ont édifié la maison de leurs morts, les dolmens, et construit, enfin, pour leur Dieu et en l'honneur de leurs saints, ces innombrables tyllas et chapelles qui parsèment nos terroirs.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ont surgi de notre sol, en une création unique au monde, croix et calvaires qui se voulaient une illustration dans la pierre de l'histoire biblique du salut.

L'âme celtique s'est attachée à contempler, en secrète attente, l'enfance du Christ, et aussi, et surtout, sa douloureuse Passion.

C'est cet Evangile de granit que nous vous proposons de lire en ces images. Cette Bible de plein vent nous est chère, car ses imagiers, nos ancêtres, y ont mis le meilleur de leur talent imaginatif et de leur foi.

Jean Le Corguillé

10 clichés couleur format poster 50 x 75 cm
80 clichés couleur format poster 30 x 45 cm
10 clichés couleur format poster 20 x 30 cm
sur support rigide.

Illustrations de la vie du Christ sculptée dans le granit des Calvaires.

References bibliques et Traductions en langue bretonne.

Avad Izeaz: Xpav-Troet a brezoniaqand Xpavneuz ar brezoniaq Eskopier Xpemp ha Leon Embaner gant Ar Skol dre Lizez

Photographies : Jean Le Corguillé

Conception : Jean Le Corguillé

Jean Guého

Yves Moissard

Support technique : Studio Yves Chauvin - Rennes

References bibliographiques :
- La Sculpture bretonne Victor-Henry DEBIDOUR, ELBIRON, Editeur - Rennes, 1953.
- AN AVIEL Jesus Christ.

Production
Contact



56250 PREDION
Tél. 97 67 11 71
Fax 97 67 14 54

Kelou

O.B.E. Journée d'Eté de l'OBE du 21 août 1993 à PERROS-GUIREC

Nous avons le plaisir de vous inviter à prendre part à notre réunion d'été du samedi 21 août 1993 à Perros-Guirec, sur l'aimable invitation de son maire, M. Yvon Bonnot, président du comité régional du tourisme.

Nous y tiendrons l'après-midi un colloque sur le thème :

L'APPORT ECONOMIQUE DE LA CULTURE BRETONNE

Ce colloque comprendra trois axes de débats :
- Définition de la culture bretonne (exposé de M. Bernard Le Nail, directeur de l'Institut culturel de Bretagne)
- Dynamisme économique induit par l'identité culturelle bretonne (exposé de M. Joseph Le Bilhan, professeur à HEC et co-fondateur de l'Institut international de LOCARN en 1993)
- Pour une politique de cohérence entre développement économique et sauvegarde du patrimoine culturel breton (exposé d'un élu breton soutenant activement la culture bretonne)

Le programme détaillé vous parviendra ultérieurement. Comme l'an dernier, nous signalons à ceux qui désirent participer aux frais d'organisation, d'envoyer une participation aux frais (d'au moins 50 francs) ou d'adhérer à l'OBE à titre individuel (150 francs) ou associatif (350 francs) ou fédéré (650 francs).

Eric Planez Le Page.

4^e Forum International de TREVAREZ

Nous avons le plaisir de vous informer du 4^e forum international de Trevarez qui se tiendra le samedi 31 juillet 1993 au château de Trevarez en St-Gozec, près de Châteauneuf-du-Faou dans le Finistère.

Il est organisé par l'association du forum de Trevarez et la délégation générale du Québec, avec le concours des bretons de l'extérieur : Club de Bretagne, O.B.E., Fédération des Bretons de Paris, Journal des Bretons-Breizh et Pariz, Union des Bretons de Montréal...

Il est soutenu par différentes instances administratives (Région, Département du Finistère, municipalité de Châteauneuf-du-Faou), économiques (centre international de Locarn, centre des jeunes dirigeants bretons, ...) et culturelles (institut culturel de Bretagne, Bretagne Trans America, ...)

Il se tiendra sur le thème : "Relations économiques Bretagne - Québec" et comportera quatre temps après ouverture par le président Miosse :

- Matinée : expositions et débats (entrée libre)
 - Midi : déjeuner sur place (sur inscription)
 - Après-midi : visite d'entreprise
 - Soirée : conférence d'un industriel de Bretagne au cours du dîner.
- La participation aux frais du déjeuner est fixée cette année à 100 F. Les personnes qui s'y inscrivent par l'intermédiaire de l'OBE voudront donc bien envoyer comme d'habitude le montant correspondant, par chèque à l'ordre de l'OBE, à Jean-Simon MAHE, vice-président de l'OBE et président de la fédération des bretons de Paris, organisatrice du déjeuner. Nous vous remercions sur adresse :

M. Jean-Simon MAHE
12, av. Général Leclerc - 92210 ST-CLOUD

Eric Planez Le Page.



Entre Loire et Vilaine, train-train !

Ifig, lisait Oues-France - toujours bien informé - du 25 mai dernier.

- Ça y est, c'est reparti !

- Quoi donc, Ifig ?

- Eh bien, la bagarre entre Rennes et Nantes !

(A cause de l'éventuelle implantation de la direction interrégionale de la SNCF, qui aurait choisi Rennes plutôt que Nantes !)

- Olivier Guichard et Yvon Bourges s'engou... ? C'est vrai que l'on avait espoir de voir nos deux capitales faire équipes, les maires s'étant rencontrés à plusieurs reprises ! On a même réussi à faire une "quatre-voies" rapide pour relier les deux villes, du jamais vu ! Bastia, l'occasion est trop belle pour remettre cela et d'affirmer haut et fort que les Pays de Loire ça existe ! Nous, on a toujours pensé que le "ma-chin Pays de Loire" c'est du pipou et que se-pa-ner Nantes de la Bretagne, comme à l'époque des nazis, fallait avoir du souffle !

Malgré tout ce bel argent dépensé froidement pour le faire croire, pour nous ce sera toujours "Nantes en Bretagne".

- Eh bien, dis donc Ifig, moi je proposerais bien quelque chose : la SNCF pourrait mettre sa direction interrégionale à Redon ! C'est entre les deux, à 55 et 70 km, juste la rivière à traverser pour passer de Bretagne en Pays d'Ile de Loire, comme cela il n'y aurait pas de je-lou et puis ça mettrait du beau monde chez nous, alors que l'on a toujours tendance à tout nous enlever pour l'expédier à Rennes ou à Nantes, avec femmes et enfants !

Faut lutter contre la désertification du monde rural, qu'ils disent, et même soutenir les villes moyennes ! Alors, c'est le moment, yaka !

- Tu peux toujours rêver, tonton !

- Mais tu sais, Ifig, ce sont des choses qui se font ailleurs en Europe, alors pourquoi pas chez nous ?

Bionnek.

A suivre...

1953 1993 40^e anniversaire KERLENN PONDY Salle des fêtes de PONTY

- Mercredi 10 novembre
- 21 h Concert Bagadour
 - 22 h 30 suivi d'un Fest-Noz
- Jeudi 11 novembre
- 12 h Repas bretons Kerlenn Pondy et amis
 - 21 h Soirée cabaret dans Ponty
- Vendredi 12 novembre
- 21 h Concert : Voix de Bretagne
- Samedi 13 novembre
- 15 h Conférence sur la musique bretonne
 - 21 h Fest-Noz
- Dimanche 14 novembre
- 15 h Spectacle Kerlenn Pondy suivi d'un Fest-Deiz



Kelou

FETES 1993

(festivals, soirées, animations)
placées sous l'égide de Kendal'h

- 4 juillet GUINGAMP Enfants
- 9 juillet NANTES Festival
- 10 juillet MERIADEC
- 11 juillet LESIETS
- BREST
- ST-J.-LA POTERIE
- PONT L'ABBE
- 16 juillet LANNION
- 17 juillet SARZEAU
- GOURIN
- LANNION
- 18 juillet LANNION
- PLORHÉMEL
- MUZILAC
- LA BAULE
- ST-POL-DE-LEON
- 24 juillet ST-PIERRE-QUIBERON
- QUIMPER
- ST-MARTIN-LANDELLE
- ST-GILDAS
- CARNAC
- GUERANDE
- JUGON-LES-LACS
- LA FRESNAYE
- PAIMPOL
- 29 juillet REDON
- 1^{er} août CONFORT
- FOLUESNANT
- PONT-AVEN
- 5 août Redon



- 8 août ST-BRIAC
- ARRADON
- BATZ-SUR-MER
- ETEL
- LORIENT
- PERROS
- ST-AUBIN
- 13 août LANDEDEC
- SURZUR
- VANNES
- GUERANDE
- 19 août Redon
- 21 août MOELAN
- 22 août ST-ANDRE-DES-EAUX
- TOURS MEYMONT
- LA BAULE
- CONCARNEAU
- GRANDCHAMP
- GUINGAMP
- 24 août ST-PIERRE-QUIBERON

Du 19 au 25 Juillet 1993 Festival de Cornouaille — QUIMPER —

Les grands moments du Festival

- Lundi 19
- 21 h 30 Ballets MOISSEIEV
- Mardi 20
- 21 h 30 CHANTS et DANSES de Bretagne
- Denez Prigent, Kevren Alré, l'Ensemble populaire breton, Eostiged ar Siangala.
- Mercredi 21
- 21 h 30 CHANTS de la TERRE
- Nouvelles polyphonies corses : Pen Serbelle, Pays Basque ; Barzaz Bretagne ; Bretagne.
- Jeudi 22
- 21 h 30 Musique d'IRLANDE
- Donal Lunny, Liam O'Flynn, Andy Irvine and Friends.
- Vendredi 23
- à partir de 19 h "KEMPER, LA FETE", nuit des vieux quartiers
- 18 groupes (chant, musique, danses), concours, marionnettes, arts, expositions, présentation de costumes, jeux bretons, "danses d'Europe"
- REPAS de campagne et des ports



- Samedi 24
- 21 h 30 Héritage des Celtes : Bretagne, Irlande, Ecosse
- DAN AR BRAZ et Dolores Keane, Karen Matheson, Donal Lunny, Donald Shaw, Yan Fanch Quemener, Patrig Molard, Ronan Le Bars, J.-Michel Veillon, Gilles Le Bigon, Vincenzo Ziello, Eoghan O'Neill, Noel Eccles, Bagad Kemper, Shotts Pipe Band.
- Dimanche 25
- 9 h Messe en langue bretonne
- 10 h 30 DÉFILE des "juives" bretonnes à travers le Quimper historique, 2 500 participants, 60 groupes de Haute et Basse-Bretagne.
- 14 h 30 ABADENN VEUR : "La grande assemblée". Spectacle et musique, chants, danses de 2 000 participants.
- à partir de 20 h 70 ANS de FETES en FESTIVAL à travers le Quimper historique. La Bretagne chante et danse : 1 000 danseurs, musiciens au fil des rues.

Kelou

40^e anniversaire Kevrenn Rennes

Créée en 1953, la Kevrenn de Rennes fête cette année, son 40^e anniversaire. Ça compte ! Aussi, pour fêter dignement cet événement, le président et les membres de la Kevrenn souhaitent rassembler tous les anciens sonneurs, leurs épouses et les amis de l'association.

Cette journée des retrouvailles aura lieu :
le dimanche 24 octobre
à la Halle Mariot - Les Liens - Rennes

11 h 30 Visite d'une expo sur l'histoire de la cornemuse et de la harpe.
Photos anciennes.

Repas en commun au cours duquel aura lieu une audition de la Kevrenn d'aujourd'hui.

16 h Fest-dez.

Il s'agit donc, dès maintenant, de prendre date. Le comité organisateur aimerait que vous donniez signe de vie, en contactant le président de la Kevrenn :

Patrick COUÉ
21, rue Nantaise - 35000 RENNES
Tél. 99.31.71.31

Songez à préparer vos instruments et à vous entraîner, nous espérons pouvoir présenter un super bagad qui rappellera à chacun les bons moments passés au sein de cette Kevrenn qui fut l'une des meilleures formations de Bretagne et qui reste fière d'avoir beaucoup donné à la musique bretonne et à la culture de notre pays.

CAMP D'ETE "GOUREN et PLEIN AIR" Juillet / Août 1993

TI AR GOUREN, à Berrien dans le Finistère, organise pour les jeunes de 7 à 13 ans des camps de vacances, articulés autour de l'initiation au Gouren et de la découverte des Monts d'Arrée.

- Au programme :
- Initiation et perfectionnement au Gouren
- Jeux sur tapis
- Jeux de plein air
- Randonnées à vélo et à pieds
- Découverte du patrimoine des Monts d'Arrée
- Animation et veilles en soirée.

Les séjours sont ouverts à tous, agréés "Jeunesse et sports", les bons CAF ainsi que les chèques de vacances ANCV sont acceptés.

EXPOSITION Regards sur les Coiffes de Bretagne — KENDAL'C'H —

Visible cet été, du 1/06 au 30/09, château d'HENNEBONT

Coiffes du Vannetais
du 12/06 au 4/10, au château de PONTIVY

Expo partielle
les 13/14/15 Août, Tour du Connetable à VANNES.

Festival International d'Eté de NANTES

Présentation
de costumes traditionnels
"MARIEES de BRETAGNE"

Dans le cadre du Festival d'Eté de Nantes 1993, Kendal'h présentera un défilé de costumes sur le thème du mariage.

Seront présentés des costumes de mariées de différentes époques et des terroirs de Bretagne.

Le défilé aura lieu le vendredi 9 juillet à 21 h dans la cour du château des Ducs de Bretagne et se terminera par un festoaz dans les douves.

Mariés de Saint-Nolff, 1920

- Co-production Kendal'h / Festival d'Eté
- Coordination artistique Michel Guillaume assisté de Chantal Morin, Jean Guha.



CELTOMANIA

Christophe LELU
51, rue A. Doude - 44700 ORVAULT
Tél. 40.76.66.89

CELTOMANIA fêtera à Nantes, en octobre prochain, ses cinq ans, l'âge de la majorité d'un pour un festival. En tout cas, la cité des Ducs de Bretagne, après la disparition de la quinzième celtique, renoue depuis peu avec un temps fort bâti autour d'une co-diffusion avec les concours de trois villes de l'agglomération : Orvault, Saint-Herblain, Saint-Sébastien-sur-Loire.

Au programme cette année, le Quintet de Clarinettes, Eienne Grandjean Trio, Denez Prigent, Taxi Mauve, les Mouettes Rieuses, E.V. et Sons of the Desert, un maxi festoaz avec entre autres Storvan, soirées pub et débat, des expos... Bref, une programmation éclectique à souhait témoin de la vitalité et de la diversité de la culture celtique.

— Programme —

- Vendredi 1^{er} octobre
Le Quintet Clarinettes
Eienne Grandjean Trio
Salle Paul Fort, Nantes et salle Boris Vian.
- Samedi 2 octobre, 21 h
Dimanche 3 octobre 17 h
Les Mouettes Rieuses
Espace Toulouse Lautrec, La Gobinière, Orvault.
- Jeudi 7 octobre
Musiques au pub
Café Le Bacardy, Nantes.
- Vendredi 8 octobre, 21 h
E.V. et Sons of the Desert
Espace Saint-Sébastien.
- Samedi 9 octobre, dès 19 h 30
Taverne celtique avec Storvan
Y.E. Quémener, M. Guilloux
Espace Saint-Sébastien.
- Mardi 12 octobre, 20 h 30
Soirée débat :
Comment peut-on être breton
aujourd'hui à Nantes ?
Amphithéâtre de la Médiathèque de Nantes.
- Jeudi 14 octobre, 21 h
Denez Prigent
Taxi Mauve
Espace culturel ONYX, St-Herblain.

Expositions

- Images de Bretons : du 4 au 16 octobre, du lundi au vendredi 9 h - 18 h ; samedi 9 h - 12 h
Hotel de Ville de Saint-Sébastien/Loire.
- Peintures Patrick Mouet
Galerie d'Art Humbert, Nantes
- Sculptures et peintures Patrick Douet et Alain Blanchemaison
Centre socio-culturel de Plaisance, Orvault.



Kelou

GUINGAMP du 15 au 22 Août Festival de la danse bretonne et de la Saint-Loup

Dimanche 15
15 h à 19 h Festival traditionnel des Côtes d'Armor : rassemblement musique et danses.
Jardin public.

Mardi 17
21 h Nuit celtique du Rock et du Folk
Bohemain Heurt et les Pires
Jardin public

Mercredi 18
21 h 30 Kan Evid ar Peoh
Cantate pour la Paix, création de Kendal'h.
Parvis de la Basilique

Judi 19
21 h Soirée interceltique
Création Hent Sant Jakez "sur le chemin de St-Jacques de Compostelle" Bretagne - Irlande - Castille - Galice.
Jardin public

Vendredi 20
21 h Nuit de l'Irlande
Tonyyara et les Chieffians
Jardin public.

Samedi 21
Animation en ville
Bretagne - Ecosse
19 h 15 Messe Bretonne Basilique



21 h	Concours national danse bretonne. Partie traditionnelle. Fest-Noz. Parc des Expositions Kergoc	15 h	Spectacle musique et danses Parvis
21 h	Concert bombarde et orgue Groupe Ortolan Basilique	19 h 30	Concours national danse bretonne Partie libre Place du Centre
Dimanche 22		21 h 30	La grande derobée Fest-noz
10 h	Concert des Bagadoù Place du Centre		Ar Re Yaouank / Résultats des concours. Parc des Expositions Kergoc.
14 h 30	Défilé		

23^e Festival Interceltique de LORIENT du 6 au 15 Août 1993

Lundi 9 août	22 h 30 Musiques au Grand Pub Interceltique	(repas traditionnel de poisson dans un environnement de musique)
21 h 30 Alan Stivell présente Loreena. Mc Kennitt, en concert	22 h 30 Fest-noz	22 h 30 Musiques au Grand Pub Celtique
21 h 30 "Diatonique à la une" avec Cocktail Diatonique et Alain Pennec duo	Vendredi 13 août	22 h 30 Fest-noz
21 h 30 "Les Séries" : théâtre vocal de Rennes	21 h 30 Nuit de la country music	
22 h 30 Musiques au Grand Pub Interceltique	21 h 30 Concert de Lillian pipe	
22 h 30 Fest-noz	21 h 30 "Hentou Dall ar Vuhez" : création de Yves Herwan-Choard avec les Percussions de Strasbourg, voix et musiciens traditionnels bretons	Samedi 14 août
Mardi 10 août	22 h 30 Musiques au Grand Pub Interceltique	10 h Championnat de Bretagne des bagadoù 2', 3', 4' catégories
21 h 30 Gwerz et Barzaz en concert Gérard Lomec'h	22 h 30 Fest-noz	14 h 30 Championnat de Bretagne de Bagadoù 1 ^{re} catégorie
22 h Les Nuits Magiques du festival (n° 1) (300 musiciens, pyrotechnie, spectacle laser)	Samedi 14 août	14 h 30 Trophée pour solistes de Gaita
22 h 30 Musiques au Grand Pub Interceltique	15 h Championnat international des Pipe Bands et des batteries	21 h 30 "Cantate pour la Paix", oeuvre symphonique de René Abjean
22 h 30 Fest-noz	21 h 30 Nuit des bagadoù (1 500 musiciens)	21 h 30 Grande nuit du folk d'Irlande
Mercredi 11 août	21 h 30 Les Virtuoses de la Cornemuse (Ecosse, Galice, Bulgarie)	22 h 30 Musiques au Grand Pub Celtique
21 h 30 Chœurs du pays de Gailles	21 h 30 Folk à l'ouest : Wolfstone (Ecosse)	22 h 30 Fest-noz
21 h 30 Grande nuit folk d'Ecosse	22 h 30 Rock au Grand Pub Interceltique	Dimanche 8 août
21 h 30 "Anne des Iles" de Hervé Cavelier Concert symphonique et "Bagadapack" : Création de Marc Szeckar pour Tubapack, ensemble de cuivres, cornemuses, bombardes et percussions	Dimanche 15 août	10 h Parade des Nations Celles (3 500 costumés et musiciens)
22 h 30 Musiques au Grand Pub Interceltique	15 h Danses du monde celtique	15 h Concours d'ensemble de bombardes
22 h 30 Fest-noz	15 h Concours de batterie	21 h 30 Davy Spillane, en concert
Judi 12 août	15 h Concert de harpe celtique	21 h Triomphe des sonneurs et des danseurs
21 h 30 Rock à l'ouest	21 h 30 Whistledjinks et Laz Nitsa (concert)	22 h Nuit des danses de Bretagne et pipe Bands (1 200 danseurs et musiciens)
21 h 30 Alan Stivell, en concert	22 h Les Nuits Magiques du festival (n° 3)	22 h 30 Musiques au Grand Pub Interceltique
26 22 h Les Nuits Magiques du festival (n° 2)	22 h 30 Musiques au Grand Pub Interceltique	22 h 30 Fest-noz
	A noter parmi les spectacles	22 h 30 Toute la journée, trophée pour solistes de grande cornemuse.
	Vendredi 6 août	
	21 h Cotriade à la criée du port de pêche	

La Mission Bretonne - Paris

Nous recevons régulièrement des informations concernant les activités de la Mission Bretonne à Paris et publications ici la dernière note d'information reçue du Père Quémenner.

Centre spirituel pour les bretons de Paris, mais aussi centre culturel breton, office d'information, de liaison entre les groupes bretons émigrés, la Mission Bretonne continue également à jouer un rôle important du plan social et humain en accueillant bon nombre de jeunes en situation de détresse, en trouvant en ce lieu accueil, écoute et aide. C'est là tout le travail des fondateurs et du Père Quémenner, un Morbihannais. Recteur des bretons de Paris, il souhaite à terme passer le relais, une nouvelle structure sera donc à mettre en place car la Mission Bretonne joue un rôle irremplaçable.

J. G.

SANS CESSE FAIRE LE POINT

La Mission Bretonne a évolué depuis sa création en 1947 par le Père Elie Gautier, j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire. Mais le départ récent pour la maison du Père de l'abbé Jean-Baptiste Andrieux qui fut le collaborateur de l'abbé Gautier de 1957 à 1970, me provoque à en reparler, ne serait-ce que pour faire mémoire d'abord de l'abbé Andrieux avec qui j'ai vécu mes quatre premières années à la Mission Bretonne, de 1966 à 1970. Le regrette de n'avoir appris son décès qu'après coup, mais je ne porte que d'autant plus à la connaissance des lectrices et lecteurs de la Mission Bretonne, l'article paru dans "Vie Diocésaine" de Saint-Brieuc et Tréguier du 15/1/93, en les invitant à prier pour le "repos éternel" de J.B. Andrieux.

La Mission Bretonne continue à travers "agitation et turbulence". Le fondateur, l'abbé Elie Gautier, est décédé le 31 janvier 1987. Son collaborateur de 1957 à 1970 vient de décéder, lui aussi, le 20 novembre 1992. Le responsable actuel a passé le cap de 26 années de présence, ce qui n'était pas du tout prévu à son arrivée en octobre 1966 : il garde "bon pied, bon oeil" selon l'expression connue, mais il en doit chercher davantage avec son évêque de Vannes la solution qui permettrait à la Mission Bretonne de continuer son service : sans doute un gestionnaire compétent doublé d'un animateur qui sache en même temps puser dans une Foi profonde le sens de l'accueil, de l'écoute, du partage des difficultés rencontrées... et qui puisse lui-même compter sur la collaboration d'un prêtre breton résidant en région parisienne et pouvant consacrer un temps régulier à ses compatriotes. C'est évidemment une tâche délicate à mener avec sagesse et prudence... et la Lumière de l'Esprit Saint.

En attendant, le permanent actuel, aidé de quelques bénévoles fort sympathiques, essaie de faire en sorte que la Mission reste un lieu où il fait bon se retrouver. Des jeunes continuent d'arriver de Bretagne, pour eux, vivre à Paris n'est pas évident ; aussi, dès qu'ils découvrent ce lieu de convivialité bretonne, ils respirent déjà mieux bien que tous les problèmes ne soient pas résolus pour autant, évidemment. De plus en plus de jeunes également, nés en région parisienne, aiment s'y retrouver, y retrouver leurs racines perdues ou tout au moins enfouies dans un terreau parisien qui ne leur convient pas, qui les étouffe quelque part.

Et c'est ainsi que, chaque mardi soir, près de cent jeunes se retrouvent pour apprendre la bombarda, la cornemuse, le kan-ha-diskan et surtout les danses bretonnes, ou tout simplement bavarder autour du pot de l'amitié. Chaque mercredi, c'est une trentaine de gars et filles motivés qui viennent apprendre la langue bretonne ou s'y perfectionner. Le vendredi, ce

sont des amateurs d'accordéon diatonique qui se retrouvent. Le samedi, place au chant gallo. Le dimanche, alternent journées spirituelles, ciné-club, contes, festou-déje ; inutile de préciser que ce sont les festou-déje qui rassemblent le plus de monde : une moyenne de 200 personnes...

Toutes ces personnes ne se connaissent pas personnellement d'ailleurs plus que les activités qui les intéressent n'ont pas lieu en même temps. Toutefois, avec du temps, de la patience, comme partout, des liens d'amitié se créent procurant un remède efficace à la solitude initiale. Le point de jonction, c'est le lieu, ouvert tous les jours - sauf le lundi, jour de détente pour le responsable - de 10 h à 22 h... et au-delà bien souvent.

Le courrier et le téléphone jouent, bien sûr, un rôle important dans les prises de contacts, les demandes de renseignements ou de rendez-vous. Toutes les questions, tous les problèmes y passent. De Bretagne par exemple : "J'ai trouvé du travail sur Paris mais je cherche un logement : pouvez-vous m'aider à en trouver ?" ou encore : "J'ai un chômage, j'en ai marre. Pouvez-vous m'aider ?" Sur place : "Je suis à Paris depuis un an, deux ans ou seulement quelques jours, quelques mois ; je dépense ; on m'a donné votre téléphone, votre adresse. Où est-ce que vous proposez ? Où est-ce que je passe à la Mission Bretonne ?" Et j'en passe... sans oublier ceux qui lancent un SOS pour un dépannage financier.

Sur ce fond de contacts réguliers ou occasionnels, les questions sur le sens de la vie ou, éventuellement, sur des décisions à prendre ne sont pas si rares, provoquant parfois des débats animés et des recherches approfondies. Ainsi, j'ai actuellement deux couples qui sont venus me demander de les aider à se préparer à consacrer leur amour dans un mariage religieux prévu en juillet et en septembre prochain ; ils veulent une réflexion approfondie sur leur amour et ses chances de solidité. Je pourrais parler de telle jeune fille avec laquelle je viens de discuter longuement de ré-encarnation et de résurrection. Le "catéchisme de l'église catholique" m'a provoqué également pas mal de questions... Il faut accepter d'avoir sans cesse à faire le point, d'être prêt à semer tout le temps en priant Dieu de faire germer et croître la semence : Lakeri de greskein, à men Doue, er blead er parkou, strouet arnabeg get largante ol hou tonéoneu (Guernze et labouer doar).

François Ez Hemener,
person Bretonned Bro Pariz.

TI AR VRETONED - MISSION BRETONNE
Centre Culturel Breton
22, rue Delambre - 75014 PARIS
Tel. 43 35 26 41 - Répondeur 43 21 99 86
Métro : Vavin - Edgar-Quinet

COMMUNIQUE ME A ZALC'HO Cercle celtique de CAEN

Contact :
Françoise SALAUN - Responsable costumes
Tel. 31.77.18.61

Nous avons des gens de différents terroirs à habiller. Les groupes résidents en Bretagne peuvent nous aider :
- lorsqu'ils se font faire des costumes (nous sommes prêts à en racheter).
- en nous vendant des costumes qu'ils ne portent plus
- en nous faisant parvenir les patrons des costumes hommes, femmes, enfants (coiffes, châles, boucles, robes, etc...)

Nous avons besoin des costumes suivants :
- couples adultes : de Baud, d'Auray, de Pontivy, de Dinan, de Carhaix, du Grand-Fougeray (Redon, Chateaubriand), Nantes et des costumes d'hommes du Pays Bigouden et Loudéac.
- costumes enfants : Dinan, Pemmaire'h ; costumes garçons de Plomodiern (Le Porray).

Un grand merci pour votre aide.

Patrimoine subaquatique breton DANGER

Depuis plusieurs années, en dépit des découvertes importantes sur le littoral breton en particulier, règnent le désordre et la confusion. Afin de pallier à cette difficulté, je demande aux adhérents de Kendal'h de bien vouloir me signaler par écrit toute information concernant des sites immergés (murs, poteries, fontaines, monument, épaves, etc...) en stipulant de façon précise le lieu (coordonnées maritimes ou terrestres) suivant la nature de la découverte. Un croquis, voire même des photos, seraient les bienvenus.

Marcel MARINGUE
Kerscouet - 56770 PLOEMEUR

Membre du C.A.
Responsable de la section
de recherche historique
subaquatique de DALC'HOMP SONJ
(Ploumeur)

AMZER NEVEZ (ex-conservatoire de Sroye)



Pladennoù Nevez

Taran kost' ar mor



Taran

Chants maritimes du Pays Bigouden

Kost' ar mor, "à côté de la mer" : c'est ainsi que l'on nomme en Pays Bigouden les gens de la côte. Toute cette population littorale a maintenu une riche tradition orale, à la fois proche de celle des paysans voisins, et différente par le choix des thèmes chantés, souvent liés au monde maritime. Mieux : à Kerity ou au Guilvinec, on pratique une ronde inconnue à l'intérieur des terres. Cette danse est une variante de la "ronde aux trois pas" particulièrement appréciée des marins de toutes les côtes du Ponant.

C'est dans sa famille, au Guilvinec, à Saint-Guénolé, à Penmarc'h, que Marie-Aline Lagadic, la chanteuse du Taran, a appris l'essentiel de son répertoire. Enfant, elle a entendu bien des fois sa grand-mère chanter lors de veillées, ainsi que ses tantes et particulièrement la tante "Lisette", Louise Le Floc'h, née en 1918 (1).

Travaillant aux conserveries de Pont-l'Abbé à la fin des années 1970, elle a eu aussi l'occasion d'entendre les chants qu'entonnaient encore quelques rares femmes, lorsqu'elles travaillaient la nuit, afin de maintenir le rythme de travail et d'éviter de s'assoupir. Les conserveries - les "fritures" comme on les appelait - ont été parmi les derniers lieux de pratique de la chanson traditionnelle en Pays Bigouden.

Marie-Aline est accompagnée à la guitare par Arnaud Maisonneuve. Musicien et chanteur bien connu, il aime interpréter les chants en breton du Pays Vannetais (2) et également les chansons maritimes (il est membre du groupe *Cohestan*). Le violon, la guimbarde et le crwth (ancien instrument à cordes, populaire au Pays de Galles) sont joués par John Wright, musicien et chanteur qui arpente festivals, salis de concerts, ou plus simplement les maisons des bons chanteurs et sonneurs traditionnels, depuis plus de vingt ans. On peut l'apprécier dans de nombreux disques de musiques traditionnelles françaises et anglaises, ou de musique ancienne et baroque.

Tous trois ont formé *Taran* ("Tonnerre") pour faire connaître les chansons du Pays Bigouden, guitare mises en valeur jusqu'alors, bien que la région soit réputée riche en traditions populaires.

(1) On peut entendre Louise Le Floc'h dans la cassette avec le livre éditée par l'association "D'anciens" : *Tradition familiale de chant en Pays Bigouden* (1991). On y retrouve également Marie-Aline Lagadic, ainsi qu'une de ses filles, Kleriy (née en 1979).
(2) Arnaud Maisonneuve a participé à plusieurs disques de chants en breton : *Bois de Bretagne et Eau que hervez ma zantenn* (OCORA, 590 026, 1984) qui lui est entièrement consacré. Avec John Wright, il a interprété nombre de chansons dans les différents volumes de *Ardehalioù* des chants de mer du Chasse-Marec et dans les albums du groupe *Cohestan*.

Roland Becker : L'OEIL et L'OUÏE

Le dernier CD de Roland Becker en étonne plus d'un car il nous a habitués à une lecture très personnelle des thèmes et de la musique. Il nous montre l'autre côté de sa personnalité, enracinée dans une tradition musicale profonde et vivante.

Ce disque n'a rien d'un retour aux sources mais c'est bien le résultat d'un travail d'enquête et d'interprétation.

Becker et ses complices ne sont pas passés à côté de l'âme musicale de cette Bretagne Morbihannaise. Cette musique est celle des gens, toute une histoire sociale ! Oh oui : les interprètes sont bons mais cela ne serait pas suffisant s'ils n'avaient su trouver le monde sensible qui se trouve derrière leur technique.

Le livret qui l'accompagne est tout aussi important, même si l'aspect didactique domine la rédaction. Encore que cela ait été peu réalisé ! Il mérite que l'on s'y attarde et l'on a mille fois l'impression d'apprendre quelque chose de nouveau. Le dira-t-on jamais assez ?

Laissez-vous embaucher par ce disque : il a la teneur d'une oeuvre de longue durée !!

Patrick Jehanno.



TRIO PENNEC

Chez Excalibur



La rencontre avec les "grands"

Une rude journée s'achève. Deux grands meules de seigle et de blé se sont érigées, aujourd'hui, dans l'aire à battre. Avant de se coucher, ce soir, le maître de la maison regardera longuement avec fierté, le fruit d'une année de labeur.

Sur la table, il ne reste que les verres et la bouteille de cidre. Les hommes discutent des choses simples de la vie... Avant de se séparer, un café légèrement arrosé leur réchauffera le cœur. Lucien, le plus jeune, interpelle l'assemblée :

- "Allons-nous nous séparer ainsi ?"

Par pudeur, sans doute, les plus anciens font semblant de ne rien entendre. Pourtant, tout doucement, le silence s'installe dans la maison. Le soliste "raconte sa chanson". La mélodie est lente, mélancolique. Les hommes en chœur lui répondent. Le dialogue s'installe.

La lampe à pétrole, placée au milieu de la table, éclaire un peu et modifie le visage des acteurs. Les ombres projetées donnent de la profondeur à la maison. La flamme en forme de langue, enfermée dans sa cage de verre, sautille par moment et fait bouger les décors. Les artistes se relaient. Entre chaque chanson, le commentaire est sobre et les applaudissements absents.

La plus grande attention pendant la prestation et l'intensité de la "réponse" est le plus bel hommage rendu au chanteur.

Ce soir là, des jeunes s'installent à la table des "Grands", membres à part entière pour entendre et participer. Et, Jean-Marie de dire en s'enfonçant dans la nuit : "Bientôt, les jeunes seront aussi bons chanteurs que nous..."

Guigner.

CALENDRIER BREIZH 1994 DEZIADUR NEVEZ EMBANNET GANT KENDAL'C'H

Vos commandes à : KENDAL'C'H 56250 TREDION Tél. 97.67.11.71 Fax 97.67.14.54



Pladennoù Nevez

NOUVEAUTE C.D.

Ar gouriz koar la ceinture de cuir

— Denez PRIGENT —



"L'émotion à l'état pur d'un Denez Prigent entre gwerz et kan ha diskan qui a conquis à cappella et dans un silence religieux bien révélateur, et au bout de trois rappels, toute l'assistance de rockeurs... envoûtés".

Ouest-France, déc. 92

"Enouvante autant que mouvante. Une voix vraie, de tempérament traditionnel et moderne".

Armor Magazine, déc. 92

"Denez Prigent, un petit bonhomme en noir, tout seul perdu sur la scène, avec juste sa voix, son humour et sa sincérité... Le public ne voulait plus le laisser redescendre".

Best, fév. 93

"Voix à la vigueur rare".

Libération, oct. 92

Itinéraire :

Ce jeune chanteur de 26 ans a vécu son enfance en milieu urbain au Relecq-Kerhuon dans la banlieue bretonne. Toutes les vacances passées chez ses grands-parents paternels à Santeac, dans le Finistère-Nord, en pays Léon, lui permettent de découvrir la langue bretonne. Une découverte pour lui éblouissante et libératrice, qui détermine à jamais sa sensibilité, notamment sur le plan artistique. "J'étais émerveillé par leur langue. Pour moi, elle constituait la clé pour pénétrer dans un monde de sagesse et elle me donnait le sentiment envrant de nourrir mon âme".

leurs couples de chanteurs de Bretagne), Denez Prigent acquiert ainsi une maîtrise et une connaissance quasi parfaites du style et du répertoire des pays Plin et Eled.

Il chante ensuite comme "kaner", cette fois avec un nouveau compère, Roman Guéblès, initié par Marcel Guillouas de Lantraon. Il fera également partie du groupe *Douarn*.

Si la tradition du kan ha diskan a disparu assez tôt dans le pays Léon, celle de la gwerz est encore vivace. Sa grand-mère l'a sensibilisé tout jeune à ce style de chant, comme elle le fit par son père, lui-même interprète de talent.

Autant le kan ha diskan est un chant d'allégresse fait pour danser, autant la gwerz est un chant dramatique. "Un cri de douleur, la voix de l'âme" selon lui. La plus ancienne est attestée du V^e siècle. C'est un chant monodique (à une seule voix).

Les gwerz relaient des faits tragiques où le thème de la mort revient toujours. La forme du chant rejoint son contenu dans la mesure où il est interprété à cappella. "La voix, c'est la vie. Le silence, lui, représente le néant, le vide, l'absence de vie, la mort". C'est pour cela que dans l'interprétation d'une gwerz, le silence joue un rôle aussi important que le son de la voix. "Le silence est chant".

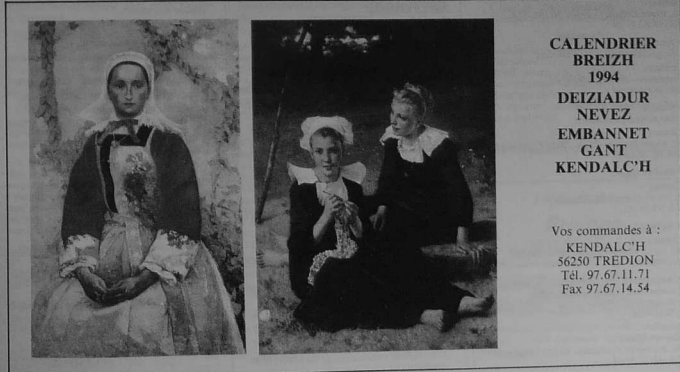
Ce chant à également pour Denez Prigent le pouvoir d'arrêter le temps, d'effacer les tensions et les angoisses. "Après avoir chanté une gwerz, je me sens toujours comme libéré de quelque chose, comme lavé, purifié".

Son rythme, c'est celui que l'on capte au plus profond de soi. "C'est celui de l'âme, tout simplement..."

Ce chant très ancien, caractérisé par une technique très particulière (pleurs, poussée de la voix jusqu'à l'extrême ou, à l'opposé, fusion de la voix avec le silence), Denez Prigent en renouvelle aujourd'hui le contenu. Il compose et écrit, en effet, de nombreuses gwerz à partir de faits divers actuels. Ces créations enrichissent le répertoire traditionnel tout en étant l'un des meilleurs interprètes contemporains.

CALENDRIER BREIZH 1994 DEZIADUR NEVEZ EMBANNET GANT KENDAL'C'H

Vos commandes à : KENDAL'C'H 56250 TREDION Tél. 97.67.11.71 Fax 97.67.14.54





1993

STAGES Vie Culturelle

LANGUE BRETONNE, MUSIQUE, DANSE
THEATRE, ARCHEOLOGIE,
ENVIRONNEMENT, SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE, DIVERS

Plusieurs organismes proposent des stages linguistiques, historiques, économiques sur la Bretagne.

LANGUE BRETONNE

• **Université de Haute-Bretagne Rennes 2**
Stage intensif du 7 au 13 juillet

Contact :
C.E.F.O.C.E.P.E.
Campus de la Harpe
Avenue d'Ille-de-France - 35044 RENNES
Tél. 99.54.60.23

• **Al Lenz Nevez**
Stage intensif du 19 au 24 juillet

Contact :
9, impasse Courbet - 29900 CONCARNEAU
Tél. 98.50.83.83

• **Kamp Eirekeltiek ar Vrezhonegerien**
Stages intensifs du 18 au 24 juillet et du 25 au 31 juillet

Contact :
22, Hent Moulitouen - 29000 QUIMPER

• **Université Populaire Bretonne**

Stage intensif du 2 juillet au 6 août

Contact :
21, quai des Indes - BP 136 - 56101 LORIENT
Tél. 97.02.40.00

• **Ar Falz - Skol Vreizh**
(pas de stages prévus pour l'été 1993)

Contact :
20, street Kerscoff - 29600 MORLAIX
Tél. 98.62.17.20

• **An Oaled**
Stages tous âges et tous niveaux

Contact :
Treglono - 29870 LANNILIZ
Tél. 98.04.07.04

• **Stumdi**

Formation permanente

Contact :
12, strand Penn ar Wern - 29450 KOMMANNA
Tél. 98.08.09.46

• **Skol an Emsav**

Contact :
8, rue Hoche - 35000 RENNES
Tél. 99.38.75.83

• **Ar Skol Vrezoneg**

Contact :
40, rue de la République - 29200 BREST
Tél. 98.80.49.70

• **Association des professeurs de langue bretonne dans l'enseignement public**

Stages tous niveaux à Paris, Lille, Orléans, Bruxelles.

Contact :
Thierry Madec
74, avenue de Fouilleuse - 92150 SURESNES
Tél. 47.72.31.63

Stajoù

MUSIQUE ET DANSE

• **Atelier de danses populaires (A.D.P.) Bretonne**
Stages durant toute l'année

Contact :
24, rue de la Fraternité - 29200 BREST
Tél. 98.42.24.80

• **Centre breton d'art populaire**

Stages durant toute l'année.

Contact :
5, rue Marengo - 29200 BREST
Tél. 98.46.05.85

• **Université populaire bretonne**

Stage musique du 2 au 6 août

Contact :
21, quai des Indes - BP 136 - 56101 LORIENT

Contact :
Le Poullic - 29690 BERRIEN
Tél. 98.99.03.80

• **Centre Par Roy - Ti-Kendalc'h**

Stages durant toute l'année

Contact :
56350 ST-VINCENT-SUR-OUST
Tél. 99.91.28.55

• **Centre culturel Amzer Nevez**

Conservatoire régional
Stage durant toute l'année. Du 2 au 6 août,
stage international de musique celtique

Contact :
Soye - 56270 PLOEMEUR
Tél. 97.86.32.08

ARCHEOLOGIE

• **Direction régionale des antiquités**

Chantiers de fouille

Contact :
D.R.A.C.
6, rue du Chapitre - 35044 RENNES Cedex
Tél. 99.29.67.67

• **Université Populaire Bretonne**

2, allée Commandant Charcot

44035 NANTES Cedex 1
Tél. 40.29.32.55

• **Université populaire bretonne**

Chantier de fouille du 2 au 21 août

Contact :
Joël LE CORNEC
Brouet Krostang - 56860 SENE
Tél. 97.56.01.83

ENVIRONNEMENT

• **Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne**

Stages sur la faune et la nature

Contact :
186, rue Anatole France - BP 32
29276 BREST
Tél. 98.49.01.18

• **Eaux et rivières de Bretagne**

Chantiers de nettoyage de rivières

Contact :
1, impasse Camille Pelletan - 56100 LORIENT
Tél. 97.87.92.45

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

• **Breizh Santel**

Chantiers de restauration de bâtiments religieux

Contact :
Kerblatzy - BP 22 - 56260 LARMOR PLAGE

• **Etudes et chantiers**

Chantiers de restauration de bâtiments historiques

Contact :
28, rue Duhamel - 35000 RENNES
Tél. 99.30.75.72

DIVERS

• **Stage d'initiation à la broderie et stage de langue et cultures bretonnes**
du 19 au 23 juillet

2, place de la Tour d'Auvergne - BP 77
29103 QUIMPER Cedex
Tél. 98.55.33.33

• **Conférences (gratuites)**
du 9 au 12 août (à 18 h)

21, quai des Indes - BP 136 - 56101 LORIENT
Tél. 97.02.40.00 - Fax 97.64.48.73

• **Lutte bretonne - Ti ar Gouren**
Stages durant l'année

Contact :
Le Poullic - 29690 BERRIEN
Tél. 98.99.03.80

• **Gastronomie**
Possibilité de stages à la demande tout l'été

Contact :
Robert MAHEO
Innomer - 56100 LORIENT
Tél. 97.83.30.36

8^e STAGE INTERNATIONAL DE MUSIQUE BRETONNE ET CELTIQUE 2 / 6 AOUT 1993

Le 8^e stage international de musique bretonne et celtique organisé par le centre culturel Amzer Nevez et l'ARCODAM aura lieu du 2 au 6 août 1993. Il s'adresse à des musiciens qui jouent déjà d'un instrument et qui desireraient approfondir leurs connaissances du répertoire traditionnel de Bretagne et des autres pays celtiques.

Ce stage a pour buts de :

- faire découvrir les styles propres à chaque territoire (thèmes, arrangements)
- développer la maîtrise technique propre à chaque instrument,
- approcher le jeu en ensemble.

Les ateliers sont animés par :

- Alain Penne & Etienne Grandjean, accordéon diatonique,
- Youenn Le Bilhan, bombarde, binioù kozh,
- Anne Auffret, chant en breton et en gallo,
- Patrick Molard, cornemuse écossaise,
- Jean-Michel Veillon, flûte traversière en bois,
- Soig Sibéril & Jacques Pellen, guitare,
- Kristen Noguez, harpe celtique,
- Pierrick Lemou, violon.

Tous les intervenants sont des musiciens professionnels qui appartiennent pour la plupart à des groupes réputés tels Gwerz, Skolvan, Barzaz, Den, Kemia, etc...

Les tarifs sont les suivants :
- cours : 1 150 F + 50 F d'adhésion à Amzer Nevez ; 2 000 F formation continue
- pension complète (hébergement et repas) : 650 F

Un versement de 400 F d'arrhes est demandé à l'inscription.

Renseignements et inscriptions :
AMZER NEVEZ
Soye - 56270 PLOEMEUR
Tél. 97.86.32.08

En bref

Kendalc'h Paris



BAGAD KERIZ - CLICHY un premier album CD

Lors de sa dernière assemblée générale en septembre 1992, le Bagad Keriz a pris la décision d'enregistrer son premier album... C'est chose faite !

En effet, le groupe a voulu concrétiser 12 années de travail par ce disque qui prouve qu'un Bagad, même émigré, peut représenter dignement la culture bretonne.

Riches de compositions de son penn-soner, Loïc Tallebrest, mais aussi de suites traditionnelles, le répertoire de Keriz offre les différentes facettes de la musique bretonne et celtique.

Le premier tirage de ce disque est lancé en souscription et nous serions heureux de faire bénéficier de tarifs avantageux, tous les adhérents de Kendalc'h.

L'album sera disponible en CD et K7 à partir du 1^{er} juillet 93.

Cassette 60 F
CD 100 F
Frais d'envoi 15 F

Commandes :
Katell POURCHASSE
4, av. Paul Dukas - 92700 COLOMBES

Le Bagad Keriz ("Les Citadins") est un ensemble de musique bretonne. Ce nom a été choisi par les membres du groupe pour symboliser son implantation en région parisienne.

Historique :

Fondé en 1980 par deux musiciens bretons "émigrés" à Paris, l'ensemble a évolué très rapidement, à la fois sur le plan des effectifs et de ses capacités musicales.

Outre de nombreuses animations en région parisienne, le Bagad s'est produit plusieurs fois en Allemagne, en Belgique et a également participé au festival celtique de la ville d'Odense au Danemark.

Dès sa première année d'existence, le Bagad a eu la volonté de se faire reconnaître au sein du mouvement musical breton en adhérant à la Fédération des Sonneurs de Bretagne et en participant régulièrement chaque année à deux concours de musique qu'elle organise.

C'est ainsi qu'une première consécration arrive en 1983, avec le titre de champion de Bretagne de 3^e catégorie, obtenu lors du festival interceltique de Lorient.

L'année suivante, le Bagad accède à la 2^e catégorie et, après quelques années de perfectionnement, devient champion de Bretagne de 2^e en 1992. Il fait donc dorénavant partie des dix meilleurs bagadous sur toute la France et le meilleur ambassadeur de la musique bretonne outre Bretagne.

En 1993, le Bagad enregistre son premier disque laser, qui regroupe aussi bien des airs traditionnels que des compositions de son "Penn-soner" Loïc Tallebrest.

En 1992, le Bagad a élaboré un spectacle musique et danse d'1 h 30, en collaboration avec le cercle celtique de Poissy.

Amicale des Bretons du Nord

Bagad "SONERIEN AN ENEZ"
49, rue du Chevalier François
59800 LILLE

Concours B.A.S.
quatrième catégorie Divroet

Les éliminatoires de quatrième catégorie "Divroet" se sont déroulées à Lille (Nord), le samedi 10 avril 1993 après-midi. Le Bagad "Sonerien an Enez" de Lille qui se présentait pour la première fois en concours était le seul ensemble participant cette année à cette épreuve.

Le bagad de Lille a obtenu une note moyenne de 13,94 qui lui permet donc de participer au concours de Lorient l'été prochain. C'est la première fois qu'une association lilloise défie un festival interceltique de Lorient. Le jury a salué l'effort entrepris à Lille pour la formation de ce bagad et a encouragé chacun dans la poursuite de cet effort.

Ce concours s'inscrivait à Lille dans le cadre d'une "semaine bretonne". En effet, le Conseil Général des Côtes d'Armor avait organisé au cours de cette semaine, plusieurs spectacles auxquels avaient participé le cercle celtique de Lille et des sonneurs du bagad. Après le concours, suivi d'un défilé en centre ville, la soirée s'est terminée par le fest-noz annuel de l'Amicale des Bretons du Nord. Et pour finir cette semaine avec brio, Christian Béréschet et Yann Quistebert ont donné en église un concert d'orgue et de bombarde.

Résultats des éliminatoires de quatrième catégorie "Divroet" de Lille

Bagad "Sonerien an Enez" de Lille	Notes
- Bombardez :	15
- Cornemuses :	13,75
- Batterie :	12,5
- Ensemble :	14,5
Moyenne	13,94

Festival de Mûr du 14 au 18 juillet 1993

Lundi 12

- Inauguration de l'exposition "l'Irlande"

- Concert harpe et flûte (V. Mayor, D. Johnson)

Mercredi 14

- Concert du bagad de Lorient (21 h).

Jeudi 15

- Balade patrimoine

- Ballets de Catalogne (21 h)

Vendredi 16

- Initiation à la danse traditionnelle

- Soirée Bretagne - Irlande

- Cabaret : chants de marins

- Groupe de danses de Castelbar

Samedi 17

- Exposition artisanale

- Rallye pédestre

- Apéritif concert avec O'Neilmor

- Soirée Amérique Latine

- Awatimas (Bolivie)

- Compagnie nationale de danses folkloriques du Pérou

Dimanche 18

- Ballet chung any Di Dim (Corée du Sud).

Le journal des Bretons

BREIZH E PARIZ

Magazine international de la Bretagne

Maison de la Bretagne, Boîte 1006
17, rue de l'Arrivée - 75013 PARIS

Tél. 46.31.03.68 - Fax 46.31.20.01

Directeur de la publication : Pierre LE GOFF

Condition d'abonnement pour un an (10 numéros) = 100 F seulement. Spécimen sur simple demande.



Buhez Kendalc'h

ORGANIGRAMME 1993

Bureau

Président : Jean-Louis LATOUR (Redon)

Vice-Présidents : Michel CHAUVIN (Baden), Brigitte DANO (Mériadec), Yvon DUPRE (Tréveneuc), J^zakez GAUCHER (Guérande), Jacques LE LOUETTE (Rennes), Nadine URVOIS (Plounéour-Menez)

Secrétaire : Yves STERVINO (Quimper) ; **Secrétaire adjoint :** Catherine LATOUR (Redon).

Trésorier : Michel DANIEL (Vannes) ; **Trésorier adjoint :** André ARHUERO (Auray).

Membres du Conseil d'Administration

Cathy GOUBIL (Poullaouen), Louis LE FLOC'H (St-Herblain), Robert LE GRAND (La Baule), Hervé LEOST (Quimper), Marcel MARINGUE (Ploemeur), Emmanuelle MOREAU (Nantes), Véfa OMNES (Plomelin), Claude PALABRE (Quimperlé), Yvette PEAUDECERF (Basse-Indre).

Les Commissions et les Délégués du C.A.

CDK : Yvette PEAUDECERF

Enfants : Emmanuelle MOREAU
Yves STERVINO.

Audio-visuel : Guy LE BARBENCHON,
André ARHUERO

Chant choral : Michel CHAUVIN, Véfa OMNES

Commission culturelle : Yvon DUPRE,
J^zakez GAUCHER, Michel CHAUVIN.

Fêtes : Robert LE GRAND, Catherine LATOUR,
Claude PALABRE.

Louis LE FLOC'H, Yvette PEAUDECERF.

Costumes : **Présidente,** Raymonde GRAINDORGE
(Plomelin), Nadine URVOIS

Finances : **Responsable,** Michel DANIEL (Trésorier)
André ARHUERO (Trésorier adjoint).
Catherine LATOUR, Robert LE GRAND.

Commissaire aux comptes, Fernand MORIN (Nantes).

Emigration : Hervé LEOST.

Amicales de Bretagne

Finistère - Présidente :
Nadine URVOIS (Plounéour-Menez)

Loire-Vilaine - Président :
René TOBIE (Guérande)

Nantais - Président :
Daniel LE BOT (Orvault)

Côtes d'Armor - Président :
Yvon DUPRE (Tréveneuc)

Vannetais - Président :
Michel SEVENO (Auray).

Rennais - Président :
Jean-Paul RAPINEL (Chateaubourg)

Emigration

Responsable au CA : Hervé LEOST (Paris)

Kendalc'h Paris - Présidente :

J. LE CAUDEY-LE GUEN (C. Poissy)

Kendalc'h Nord - Présidente :

F. LE BLOND (Boulogne-sur-Mer).

Centre Culturel Per Roy (Ti-Kendalc'h)

56350 Saint-Vincent-sur-Oust - Tél. 99.91.28.55

Propriétaire locaux : Confédération Kendalc'h.

Président : Jacques LE LOUETTE (Rennes)

Directeur : Guy LE BARBENCHON.

Keleier

(La lettre de Kendalc'h)

Rédaction : Jean GUEHO, secrétariat.

Kendalc'h Editions (Breizh hor Bro)

Administration - Gestion : Jean GUEHO, secrétariat.

Fonctionnement administratif

Secrétaire général : Jean GUEHO - 56250 TREDION - Tél. 97.67.11.71 - Fax 97.67.14.54
Administration - Gestion - Relations publiques - Animation

Coordination générale des activités - Emploi temps plein - Variante de fonction.

Secrétariat-comptabilité : Claudine GUEHO

Formation moniteurs : Patrick JEHANNO, Vannes - Emploi 1/2 temps.
(secrétariat fermé le mercredi).

